

# EVOLUTION ANNUELLE DE L'INDICE HARMONISE DES PRIX À LA CONSOMMATION (IHPC) EN 2023

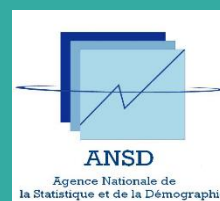
---



MAI 2024

---

© ANSD/DSECN/DSC/BP/Mai 2024/ISSN 0850-153X



---

# REPUBLIQUE DU SENEGAL

UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

-----  
MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU PLAN ET DE LA COOPERATION

-----  
AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

-----  
Direction des Statistiques économiques et de la Comptabilité nationale

-----  
*Rocade Fann Bel-air Cerf-volant, Colobane. BP 116 Dakar RP*

*Tel : (221) 33 869 21 39 / Fax : (221) 33 824 36 15*

*Site web : [www.ansd.sn](http://www.ansd.sn)*

*E-mail: [statsenegal@ansd.sn](mailto:statsenegal@ansd.sn)*

---

*Directeur général*

*Dr Abdou DIOUF*

*Directeur des Statistiques économiques  
et de la Comptabilité nationale*

*Mamadou Ngalgou KANE*

*Chef de la Division des Statistiques  
conjoncturelles*

*Dr Amath DIAGO*

---

*Chef du Bureau des Prix*

*El Hadji Malick CISSE*

*Equipe de production : El Hadji Malick CISSE / Ibrahima THIAM / Ndeye Mareme dite Maquette  
DIOPE / Modou Ndoumbé Dame DIOPE*

*Diffusion :*

*El Hadji Malick GUÈYE / Alain François DIATTA*

---

*Pour toute information, s'adresser au Bureau des Prix de l'Agence  
nationale de la Statistique et de la Démographie*

*Tel : (+221) 33 869 21 50*

## SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	3
INTRODUCTION.....	4
I. ANALYSE DE L'EVOLUTION DES PRIX A LA CONSOMMATION EN 2023.....	4
II. ANALYSE DE L'EVOLUTION DES DOUZE FONCTIONS DE CONSOMMATION.....	6
II.1 Une flambée des prix des biens et services de loisirs et culture tirée par les frais de voyage.....	6
II.2 Un renchérissement des produits alimentaires et boissons non alcoolisées.....	7
II.3 Un accroissement des prix des services de restaurants et hôtels.....	8
II.4 Une majoration des prix des biens et services divers.....	9
II.5 Une accélération des prix de la communication.....	10
II.6 Une tendance haussière des prix des biens et services de logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles.....	11
II.7 Un accroissement des prix des services de transports.....	13
II.8 Une appréciation des prix des meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer.....	14
II.9 Une augmentation des prix des articles d'habillement et chaussures.....	15
II.10 Une hausse des prix des boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants.....	16
II.11 Un relèvement des prix des biens et services de Santé.....	17
II.12 Une progression des prix des services de l'Enseignement.....	18
III. ANALYSE DES INDICES DES NOMENCLATURES SECONDAIRES.....	19
III.1 Origine des produits.....	19
III.2 Secteur de production.....	19
III.3 Durabilité.....	20
III.4 L'inflation sous-jacente.....	21
IV. L'INFLATION DANS LA ZONE UEMOA.....	22
CONCLUSION.....	24
ANNEXES.....	25
A.1 : Formule de calcul des contributions des fonctions de consommation dans la variation de l'indice global ..	25
A.2 : Evolution des Prix à la Consommation en 2022 et 2023.....	26
A.3 : Evolution du taux d'inflation du Sénégal durant les dix dernières années.....	26
A.4 : Evolution du taux d'inflation au Sénégal depuis l'année 1995.....	26
A.5 : Les indices des 41 groupes et des 12 fonctions en 2022 et 2023.....	27
A.6 : Evolution annuelle de l'IHPC selon la nomenclature secondaire.....	29
A.7. Evolution de quelques prix des produits "sensibles" à Dakar.....	30

---

# INTRODUCTION

La croissance économique mondiale, malgré le repli enregistré, a été résiliente en 2023, notamment dans les grandes puissances économiques et est estimée à 3,1%, contre 3,5% en 2022<sup>1</sup>. Quant à l'inflation, elle a ralenti plus rapidement que prévu dans la plupart des régions, sous l'effet de la baisse des prix de l'énergie et de l'atténuation des tensions sur les chaînes d'approvisionnement.

L'inflation mondiale devrait tomber à 6,8% en 2023 après un accroissement de 8,7% en 2022. Cependant, elle reste toujours au-dessus de l'objectif visé dans la plupart des pays. L'inflation annuelle moyenne en 2023 est estimée à +4,6% (contre +7,3% en 2022) dans les pays avancés et à +8,4% (contre +9,6% en 2022) dans les pays émergents et les pays en développement.

Par ailleurs, dans la zone UEMOA, le taux d'inflation en moyenne annuelle est ressorti à +3,7% et est resté légèrement supérieur au seuil communautaire de 3,0%.

**Au Sénégal, le taux d'inflation a ralenti, mais reste élevé en s'établissant à +5,9% en 2023, après +9,7% l'année précédente.** Le pays continue d'être affecté par la hausse des prix des biens et services, principalement des produits alimentaires et de l'énergie.

## I. ANALYSE DE L'EVOLUTION DES PRIX A LA CONSOMMATION EN 2023

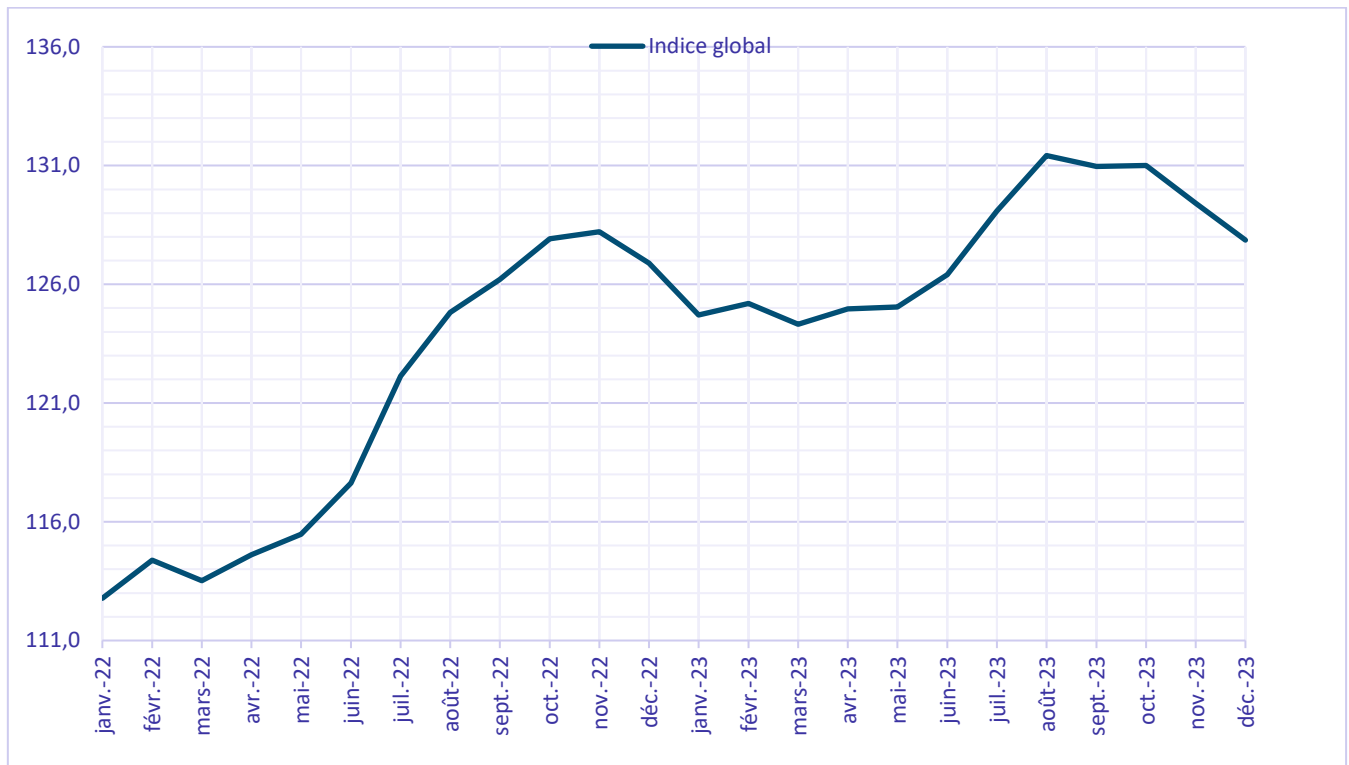
Les prix à la consommation se sont accrus de 5,9% en 2023, après avoir atteint un taux de 9,7% l'année précédente. Cette évolution observée en 2023 est consécutive à l'augmentation simultanée des prix de toutes les fonctions de consommation. En particulier, les services de loisirs et culture (+9,4%), les produits alimentaires et boissons non alcoolisées (+7,0%), les services de restaurants et hôtels (+6,4), les biens et services divers (+6,1%) et les services de communication (+6,0%) ont tous affiché des évolutions de prix supérieures à l'inflation globale. Par ailleurs, les prix des biens et services de logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles (+4,8%), des services de transport (+3,9%), des meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer (+3,7%), des articles d'habillement et chaussures (+3,4%), ainsi que des services de santé (+2,0%) et de l'enseignement (+1,8%) ont progressé dans une moindre mesure.

---

<sup>1</sup> FMI, Perspectives de l'économie mondiale (PEM) de janvier 2024.

En 2023, les prix à la consommation se sont inscrits dans une tendance haussière de janvier à septembre, excepté le mois de mars où une légère baisse est enregistrée comparé à février. Après une stabilité au mois d'octobre, ils se sont contractés au cours des deux derniers mois de l'année.

**Graphique 1 : Evolution des prix à la consommation en 2023 et 2022**



Source : ANSD/DSECN/DSC/BP

L'inflation sous-jacente, qui reflète l'évolution des prix des produits non volatils, c'est-à-dire hors produits frais et énergie, s'est établie à +3,7 % en 2023, après avoir progressé de 6,6 % en 2022.

Selon l'origine, la hausse du niveau général des prix des produits destinés à la consommation des ménages est en rapport avec le renchérissement simultané des produits locaux et importés. Par ailleurs, les produits locaux ont contribué à 4,5 points de pourcentage à l'évolution globale des prix en 2023, tandis que la contribution des produits importés est évaluée à 1,4 point de pourcentage.

## II. ANALYSE DE L'EVOLUTION DES DOUZE FONCTIONS DE CONSOMMATION

L'analyse des comportements des différentes fonctions de consommation, au cours de l'année 2023, permet d'appréhender les fluctuations des prix de leurs composantes et d'en dégager celles qui ont le plus influencé le niveau de l'indice global.

Les douze fonctions ont différemment contribué à la variation du niveau général des prix au cours de la période sous revue, en liaison avec leur poids dans le panier de l'indice et l'amplitude des mouvements de prix.

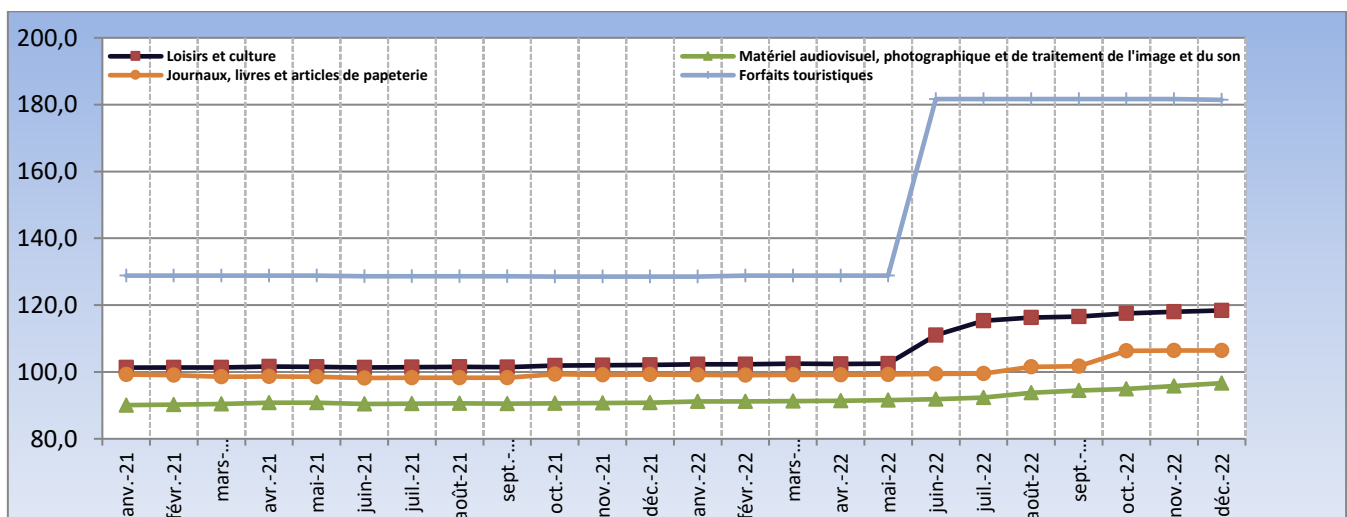
### II.1 Une flambée des prix des biens et services de loisirs et culture tirée par les frais de voyage

Les prix des biens et services de « loisirs et cultures » se sont accrus de 9,4% au cours de l'année 2023. La forte majoration des prix des forfaits touristiques (+19,4%), résultant de la hausse des frais de voyage à la Mecque, a favorisé cette évolution. En effet, ces frais se sont renchérissés de plus de 20,0% avec la mise en place d'un système plus restrictif de quota de pèlerins par pays, depuis la pandémie de Covid-19.

De même, la flambée des prix du matériel audiovisuel, photographique, de traitement de l'image et du son (+4,5%), des journaux, livres et articles de papeterie (+4,2%) ainsi que des autres articles et matériel de loisirs, de jardinage et animal (+3,2%), a concouru à cette tendance haussière. De plus, les prix des services récréatifs et culturels (+1,6%) ont augmenté au cours de la période sous revue.

Cette fonction a contribué à hauteur de 0,3 point de pourcentage au taux d'inflation en 2023.

**Graphique 2 : Evolution des prix des biens et services de loisirs et culture**



Source : ANSD/DSECN/DSC/BP

---

## II.2 Un renchérissement des produits alimentaires et boissons non alcoolisées

Les prix des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » se sont accrus de 7,0% en 2023 et ont contribué à 3,9 points de pourcentage au taux d'inflation annuel. Cette tension inflationniste est portée par toutes les composantes alimentaires de la fonction. Les hausses les plus importantes sont notées au niveau des prix des légumes (+14,3%), des huiles et graisses (+10,6%) ainsi que du lait, fromage et œuf (+9,4%). S'agissant des légumes, leur renchérissement est induit par celui des légumes frais en fruits ou racines (+25,4%), des légumes frais en feuilles (+19,3%) de même que des légumes secs et oléagineux (+12,5%). Malgré une hausse de la production locale (par exemple l'arachide (+15,1%)<sup>2</sup>), les prix restent élevés et tributaires des phénomènes spéculatifs et de l'inflation générale. En effet, l'agriculture commerciale nécessite l'utilisation de machines, de main-d'œuvre et d'énergie. Quant aux huiles et graisses, l'accroissement des prix des beurres et margarine (+21,4%) et des huiles (+9,2%) explique leur tendance haussière. S'agissant des prix du lait, fromage et œuf, leur évolution est fortement corrélée à la hausse des prix du lait (+10,7%).

En outre, d'autres biens alimentaires, tels que les pains et céréales (+4,8%), les fruits (+4,6%), les sucres (+4,2%), les viandes (+3,3%) et les poissons frais (+2,4%) ont contribué au relèvement des prix de la fonction. Les prix des céréales non transformées (+7,1%) ont fortement participé à la recrudescence de ceux des pains et céréales, notamment le mil (+28,4%), le sorgho (+15,9%) ainsi que les différentes variétés de riz (parfumé brisé vendu au détail (+5,6%), long grain vendu au détail (+5,3%), brisé ordinaire au détail (+2,0%)). Les prix mondiaux du riz ont atteint leur plus haut niveau depuis 15 ans et ont marqué une hausse de 40,0% depuis janvier 2023<sup>3</sup>. La hausse des prix mondiaux, pendant l'année 2023, provient, en partie, de l'équilibre précaire entre la production mondiale et les besoins de consommation. En effet, les facteurs climatiques et la limitation des exportations de riz blanc de l'Inde ont entraîné le resserrement de l'offre globale d'exportation et provoqué ainsi des tensions inflationnistes. S'agissant du sucre, le relèvement des cours mondiaux de 27,7% a impacté les prix intérieurs. Au titre des poissons frais, malgré une hausse, il est noté une décélération des prix lié, entre

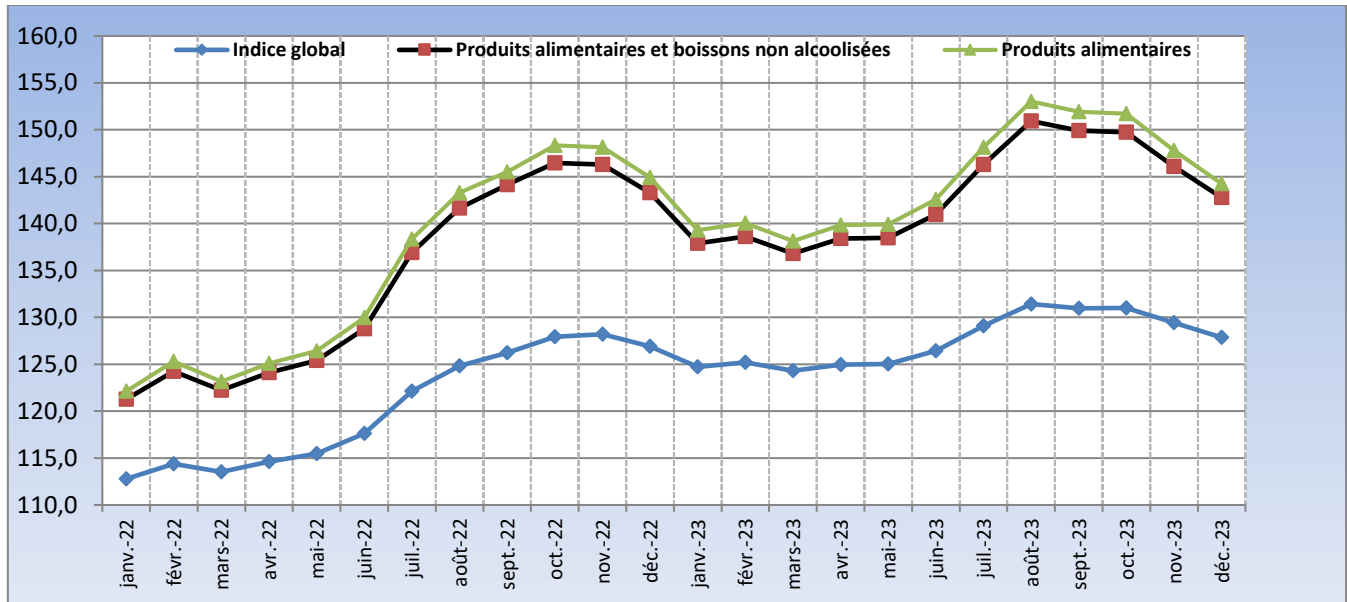
---

<sup>2</sup> Résultats prévisionnels de la campagne agricole 2023-2024 de Comptabilité nationale, source : DAPSA/MAERSA

<sup>3</sup> Rapport mensuel sur le marché mondial du riz - Décembre 2023 n°238

autres, à l'amélioration des débarquements en 2023 (pêche artisanale (+8,4%) et industrielle (+0,2%)<sup>4</sup>)

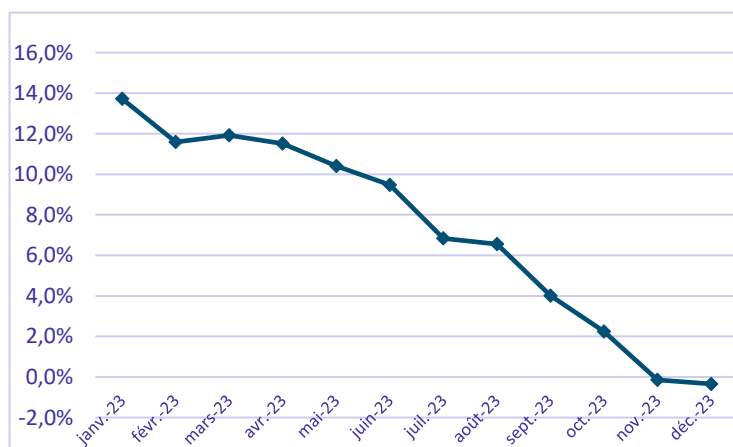
**Graphique 3 : Evolution des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées**



Source : ANSD/DSECN/DSC/BP

*En glissement annuel<sup>5</sup>, il est noté une décélération des prix de janvier (+13,7%) à décembre (-0,3%), excepté le mois de mars où une augmentation de 0,3 point de pourcentage est constatée.*

**Graphique 4 : Evolution en glissement annuel des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées**



## II.3 Un accroissement des prix des services de restaurants et hôtels

Les prix des services de « restaurants et hôtels » se sont accrus de 6,4%, avec une contribution de 0,2 point de pourcentage à l'évolution du niveau général des prix. Cette variation est liée, principalement, à la hausse des prix des services de restaurants, cafés et établissements

<sup>4</sup> Tableau de bord de l'économie sénégalaise de la DPEE de décembre 2023

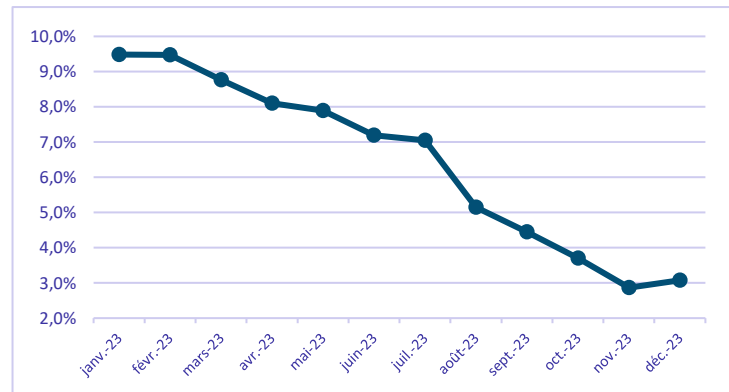
<sup>5</sup> Le rapport du niveau atteint un mois donné à celui du même mois, un an auparavant (par exemple janvier N par rapport à janvier N-1)

similaires (+6,5%) et de cantines (+10,8%). Les activités dans ces secteurs sont fortement impactées par la hausse des coûts de production, notamment les intrants, et l'augmentation du coût de la vie, au cours de l'année 2023.

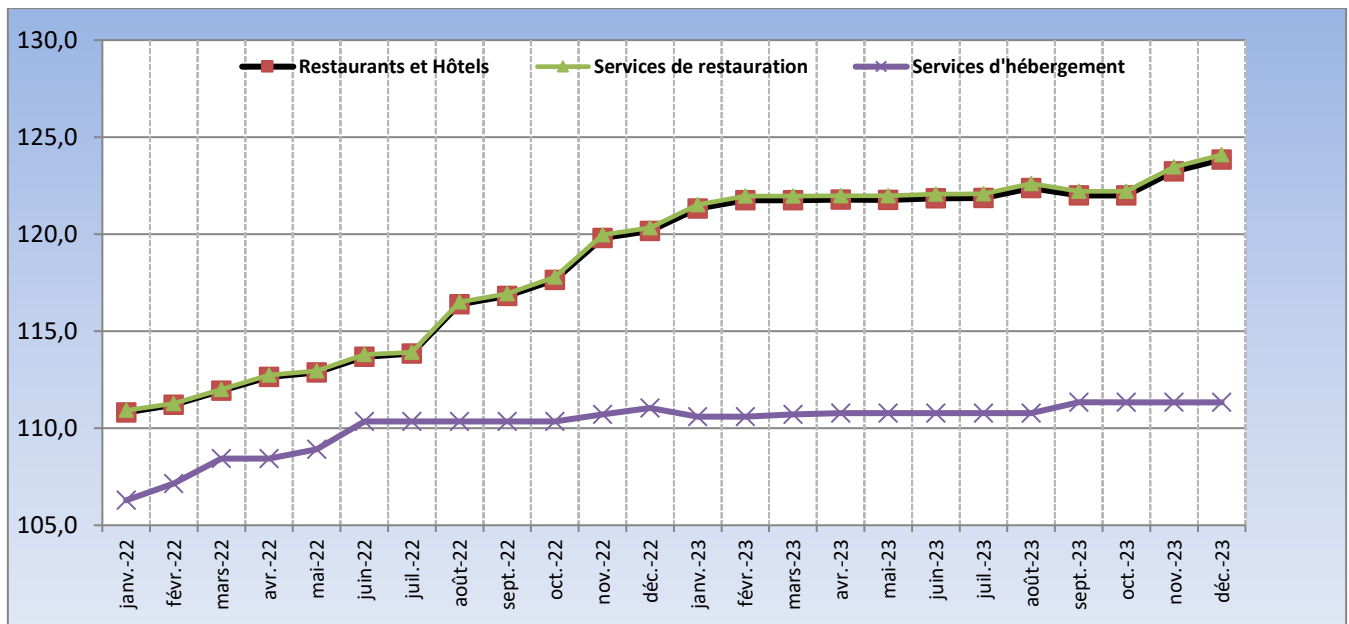
De même, la hausse des prix des services d'hôtels et d'hébergement (+1,4%) a soutenu cette tendance haussière.

*Les évolutions des prix de la fonction, en glissement annuel, se sont inscrites dans une dynamique baissière sur toute l'année. Le taux, en glissement annuel, est passé de 9,5% en janvier 2023 à ses plus faibles niveaux en novembre (+2,9%) et décembre (+3,1%).*

**Graphique 5 : Evolution en glissement annuel des prix des services de restaurant et hôtel**



**Graphique 6 : Evolution des prix des services de restaurants et hôtels**



Source : ANSD/DSECN/DSC/BP

## II.4 Une majoration des prix des biens et services divers

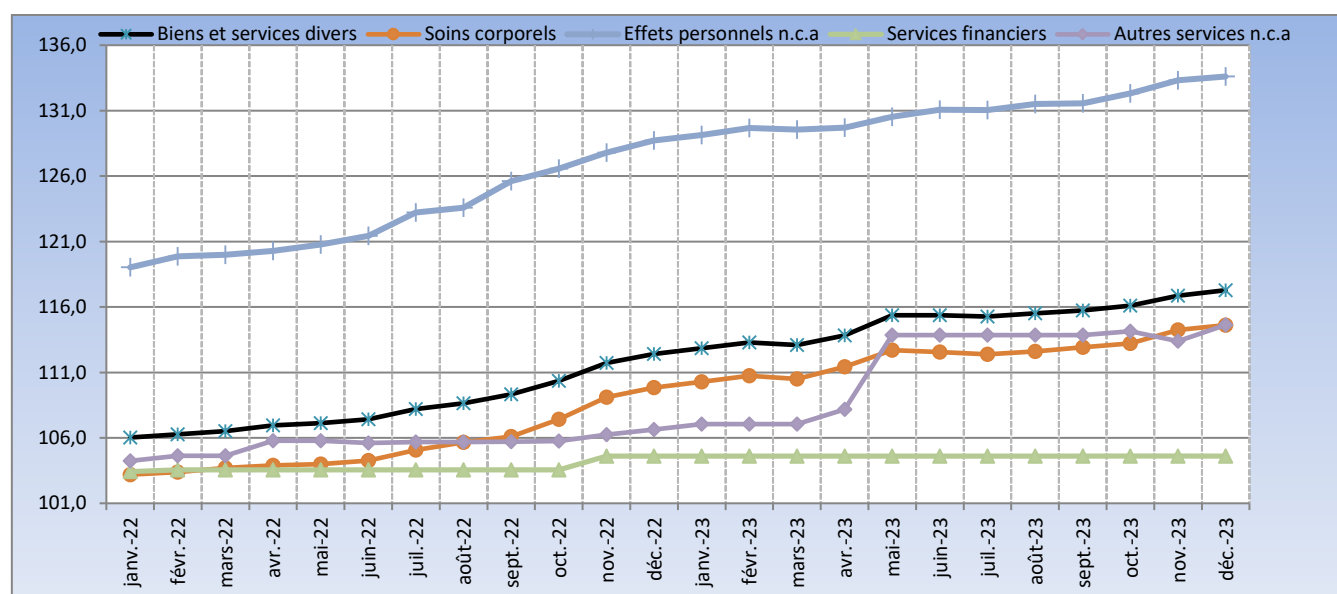
Les prix des biens et services divers se sont accrus de 6,1% en 2023, en raison notamment de l'accroissement de 6,5% des effets personnels et des soins corporels. Le renchérissement des produits pour soins corporels (+7,9%) ainsi que des services des salons de coiffure et des instituts de soins et de beauté (+4,7%) explique, entre autres, celui des soins corporels. Le

relèvement des prix noté au titre des effets personnels est lié en partie à celui des prix des articles de bijouterie et d'horlogerie (+6,7%) et des autres effets personnels (+4,9%). Cette évolution est en phase avec celle des cours mondiaux de l'or (en euro) qui ont affiché une progression de 7.9%<sup>6</sup> sur l'année 2023. Le cours de l'or est ainsi poussé jusqu'à son record historique en décembre 2023, atteignant 2135,39 dollars l'once<sup>7</sup>, sur fond de tensions géopolitiques accrues depuis le début de la guerre au Proche-Orient. De même, il est noté une augmentation de près de 7,5% de l'argent métal (en euro) en 2023.

En outre, les prix des autres services (+5,9%), de la protection sociale et assurance (+2,0%) ont aussi concouru à cette inflation.

Les prix des biens et services divers ont contribué à hauteur de 0,2 point de pourcentage à la variation de l'indice global.

**Graphique 7 : Evolution des prix des biens et services divers**



Source : ANSD/DSECN/DSC/BP

## II.5 Une accélération des prix de la communication

Les prix des biens et services de « communication » se sont accrus de 6,0% en 2023, après une baisse de 1,8% en 2022. Cet accroissement est en rapport, principalement, avec l'accélération des prix des services de la communication téléphonique (+6,7%), du matériel de téléphonie et de télécopie (+2,9%). En effet, les marques mettent l'accent sur l'innovation et rivalisent d'ingéniosité pour se défaire de la concurrence. Ainsi, l'innovation coûtant cher, les

<sup>6</sup> <https://www.insee.fr/>

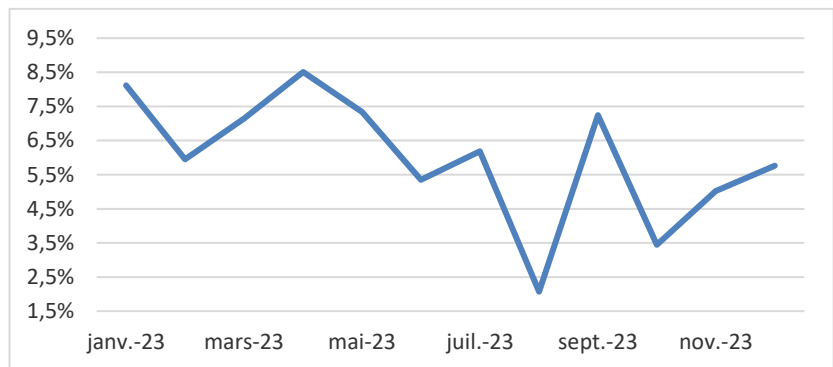
<sup>7</sup> <https://www.lapresse.ca/>

prix suivent et les smartphones, notamment de haut de gamme, deviennent de plus en plus chers. Par ailleurs, les prix des frais de connexion internet et assimilés sont demeurés stables au cours de l'année sous revue.

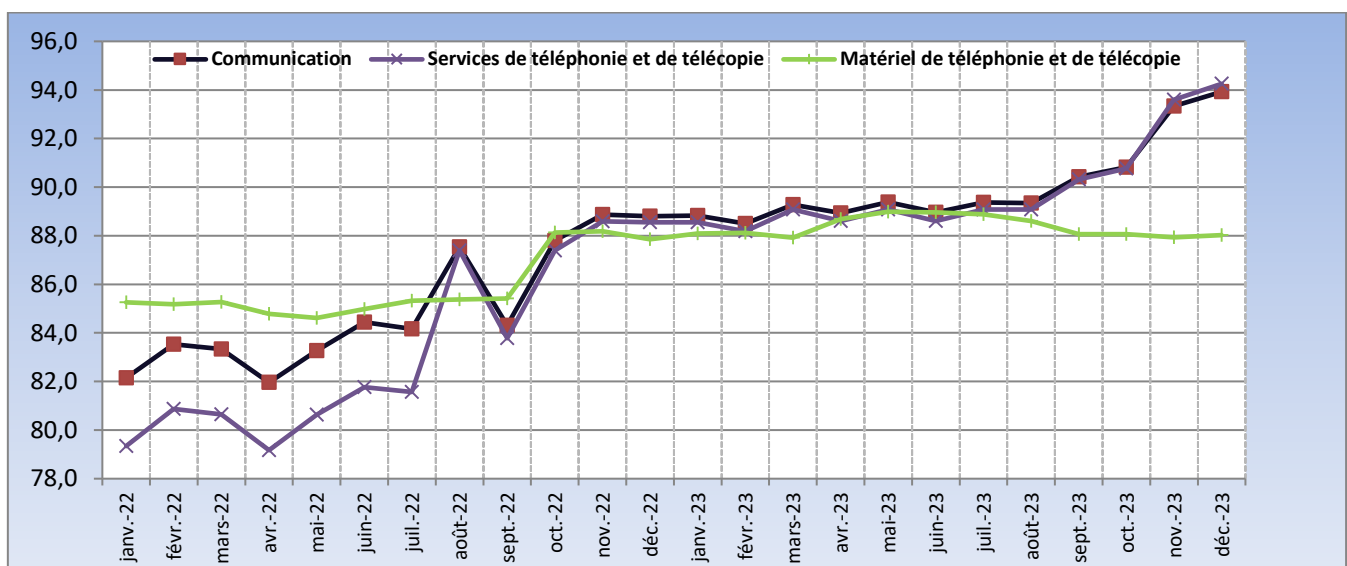
La fonction a contribué à 0,1 point de pourcentage à la variation de l'indice global.

*L'évolution des prix des biens et services de la fonction, en glissement annuel, est relativement erratique et marquée par des hausses durant toute l'année 2023.*

**Graphique 8 : Evolution des glissements annuels des prix de la fonction communication**



**Graphique 9 : Evolution des prix des biens et services de communication**



Source : ANSD/DSECN/DSC/BP

## II.6 Une tendance haussière des prix des biens et services de logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles

Les prix des biens et services de « logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » ont progressé de +4,8% en 2023. Cette hausse est liée en grande partie à la flambée des prix des produits énergétiques, notamment l'électricité (+20,5%) et les combustibles solides et autres (+17,4%). La flambée des coûts de l'électricité est induite par la réduction de la subvention de l'Etat en début d'année, entrainant ainsi un renchérissement des factures des consommateurs.

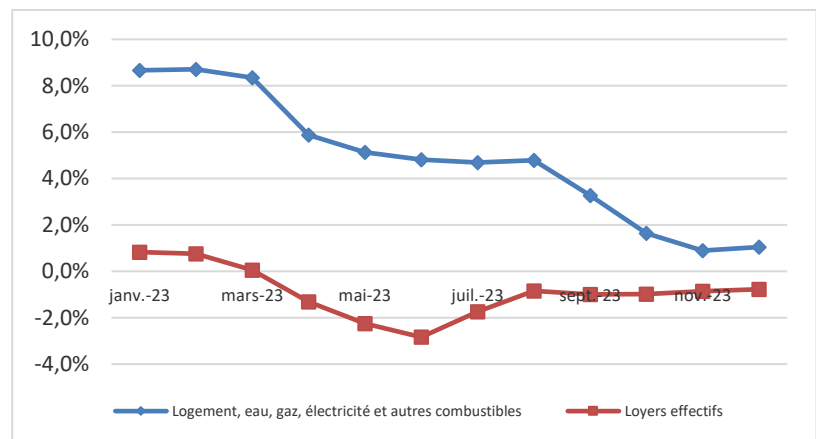
De même, les prix des biens et services pour l'entretien et réparation des logements (+1,7%) ainsi que ceux d'alimentation en eau et services divers liés au logement (+0,6%) ont connu une augmentation. Pour le premier, leur renchérissement est porté, particulièrement, par celui des matériaux de construction de base (+1,7%), tels que le ciment et la peinture, ainsi que de la main d'œuvre (+1,4%).

Cependant, les prix des services des loyers effectifs ont diminué de 0,9%. Les nouvelles mesures du Gouvernement sur la baisse du prix du loyer, entrées en vigueur au mois de mars 2023, afin de réguler le secteur, a contribué à cette détente.

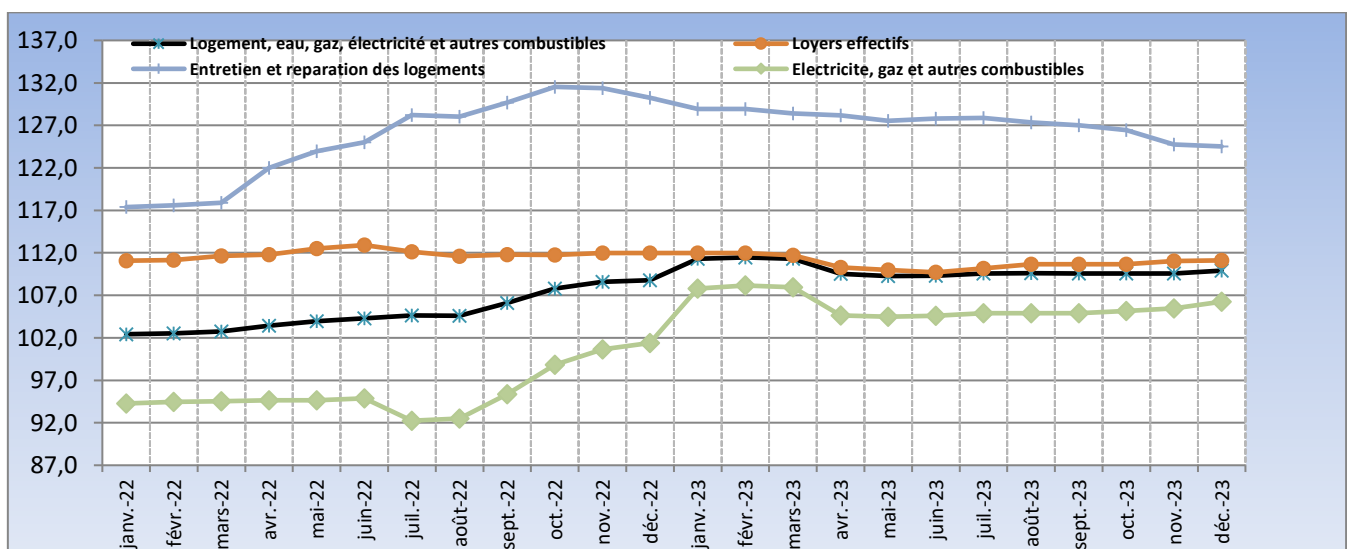
La fonction a contribué à près de 0,5 point de pourcentage au taux d'inflation annuel.

*L'examen des glissements annuels des prix de la fonction fait ressortir une tendance baissière après le fort taux (+8,7%) enregistré en janvier et février, soutenu par ceux des prix de l'électricité. Quant à ceux des loyers effectifs, une fois la mesure de baisse intervenue, les glissements ont connu une phase baissière jusqu'en juin avant de se redresser tout en restant négatifs.*

**Graphique 10 :** Evolution en glissement annuel des prix des services de logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles



**Graphique 11 :** Evolution des prix des services de logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles



Source : ANSD/DSECN/DSC/BP

## II.7 Un accroissement des prix des services de transports

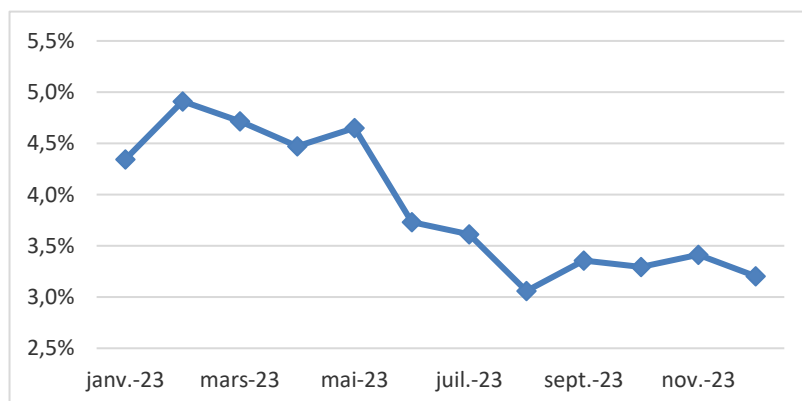
Les prix des biens et services de « transports » se sont accrus de 3,9% en 2023. Cet accroissement est dû, principalement, à celui des prix des dépenses d'utilisation de véhicules (+8,9%) et des services de transport (+2,3%). S'agissant des dépenses d'utilisation de véhicules, leur renchérissement est dû, particulièrement, à celui des carburants et lubrifiants (+14,5%). En effet, maintenus stables par une politique de subvention de l'Etat, les prix fixés des carburants ont été revus à la hausse au mois de janvier 2023. Ainsi, de 655 francs CFA, le prix du litre de gasoil est passé à 755 francs CFA, et celui de l'essence super de 890 à 990 francs le litre. Egalement, l'augmentation du prix des huiles de moteur (+12,9%), des services d'entretien et réparations de véhicules particuliers (+4,3%) ainsi que des pièces détachées et accessoires (+1,0%) a concouru à cette hausse. Quant aux services de transport, l'accroissement de leurs prix provient de celui des prix des services de transport routier de passagers (+1,7%) et aérien de passagers (+1,0%). Une baisse des recettes dans ce secteur induite par une hausse des prix des intrants, notamment des prix du gasoil au niveau intérieur, et des véhicules de transport, est une explication de l'impulsion des prix. De même, les prix du transport aérien de passagers restent toujours élevés compte tenu du niveau de l'inflation qui fait que tous les intrants liés coûtent plus cher, notamment le coût de l'énergie, du kérosène en l'occurrence, impactant significativement les prix des billets d'avion.

Par ailleurs, les prix des achats de véhicules ont progressé de 0,3% au cours de la période sous revue (+0,1%), sous l'effet de la hausse de ceux des automobiles (+2,6%) et des cycles, motocycles et véhicules à traction animale (+1,3%).

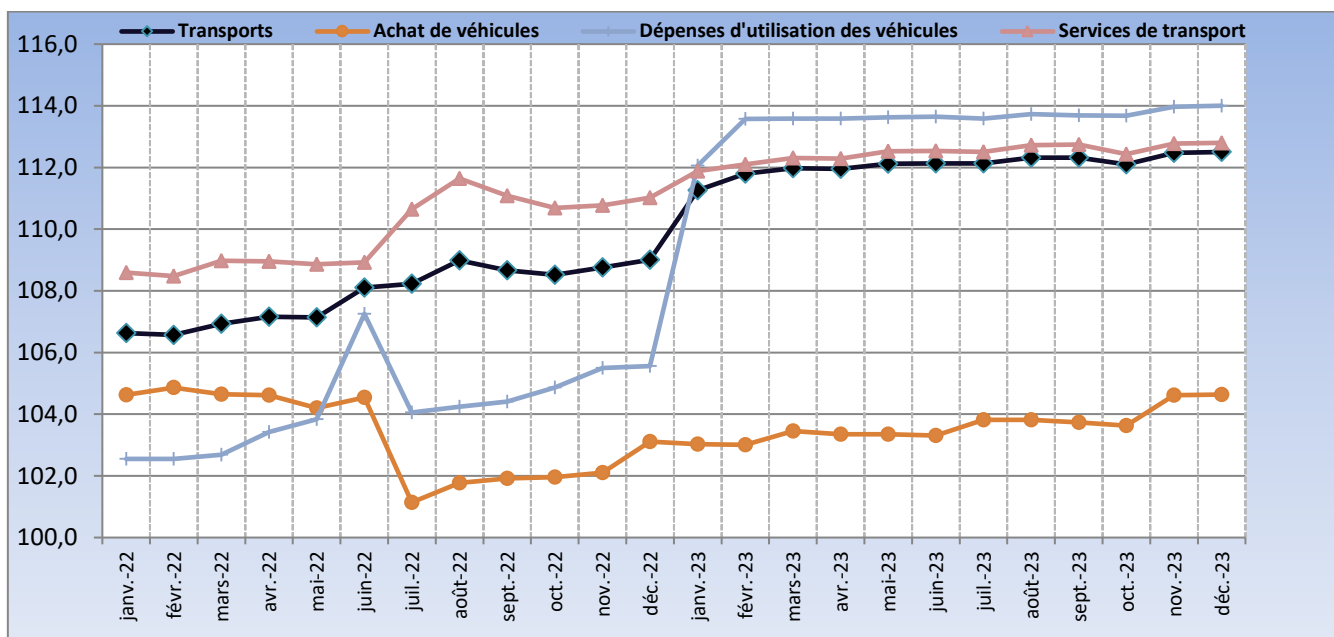
En termes de contribution par rapport à l'inflation annuelle, les services de transport ont concouru à 0,2 point de pourcentage.

*Les évolutions des glissements annuels de la fonction sont contenues entre 4,3% et 4,9%, entre janvier et mai 2023, à la suite de l'augmentation des prix à la pompe des carburants. Elles se sont un peu tassées pour s'établir autour de 3,1% et 3,4% entre août et décembre.*

**Graphique 12 :** Evolution en glissement annuel des prix des services de transports



**Graphique 13 : Evolution des prix des services de transports**



Source : ANSD/DSECN/DSC/BP

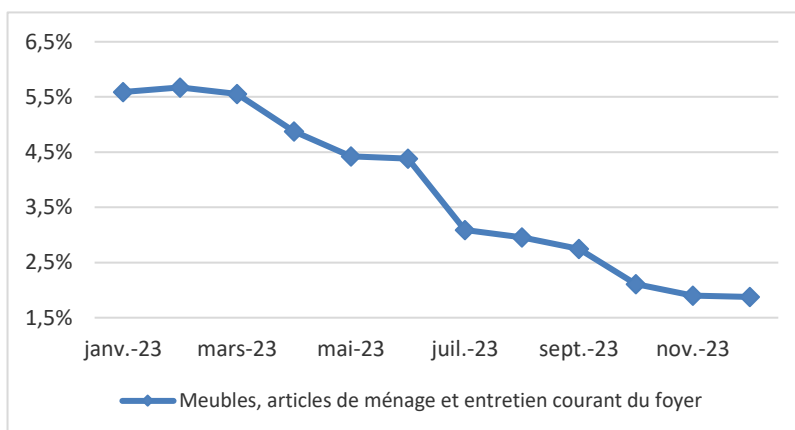
## II.8 Une appréciation des prix des meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer

Les prix des « meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » se sont relevés de 3,7% en 2023. Les biens et services composant cette fonction ont globalement affiché des hausses de prix. Les plus fortes progressions sont enregistrées au niveau des biens et services liés à l'entretien courant du foyer (+5,0%) et des articles de ménage en textiles (+4,1%). L'évolution des prix des services domestiques, de plus en plus onéreux (+5,4%), des services pour l'habitation sauf services domestiques (+4,6%) ainsi que des articles de ménage non durables (+4,1%), sont à l'origine de celle des prix des biens et services liés à l'entretien courant du foyer. Par ailleurs, les prix des autres composantes, telles que la verrerie, la vaisselle et les ustensiles de ménage (+2,9%), les meubles, articles d'ameublement, tapis et autres revêtements (+2,5%) et les appareils ménagers (+2,2%), ont contribué également à cette tension inflationniste. De même, les prix de l'outillage et autre matériel pour la maison et le jardin (+2,7%) se sont appréciés.

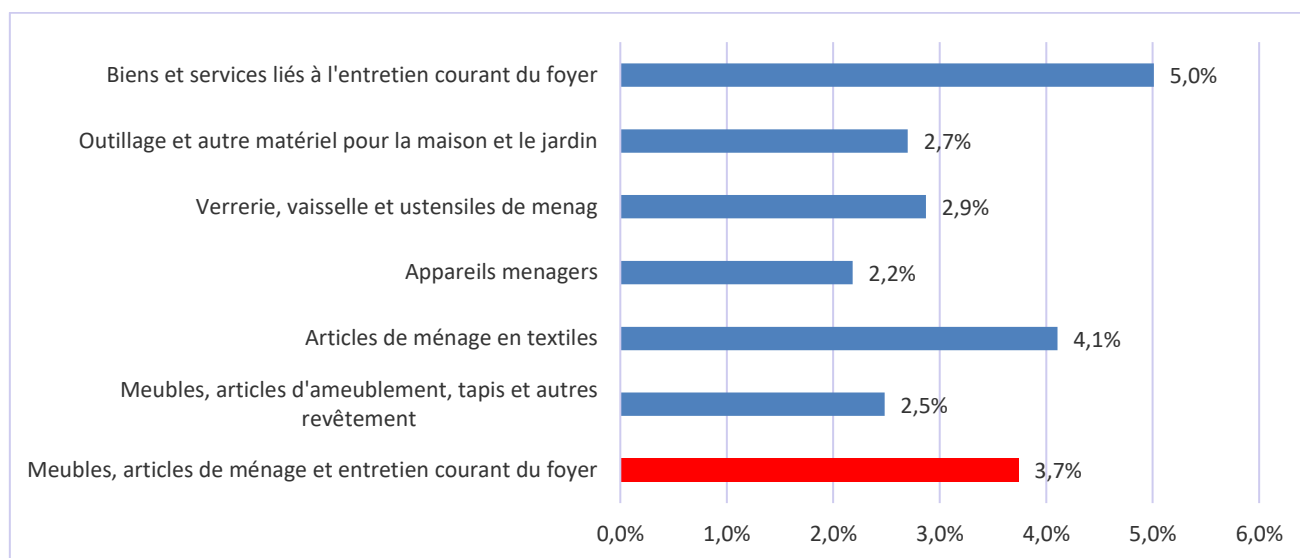
La contribution de la fonction à la variation de l'indice d'ensemble est de 0,2 point de pourcentage.

L'examen des variations, en glissement annuel, des prix de la fonction a montré globalement une tendance baissière durant toute l'année 2023.

**Graphique 14 : Evolution des variations en glissement annuel**



**Graphique 14 : Variation des prix de la fonction « meubles, articles de ménages et entretien courant de foyer » et de ses principales composantes en 2023 par rapport à 2022**



Source : ANSD/DSECN/DSC/BP

## II.9 Une augmentation des prix des articles d'habillement et chaussures

Les prix des « articles d'habillement et chaussures » se sont appréciés de 3,4%, en rythme annuel en 2023, tirés aussi bien par les prix des articles d'habillement (+3,6%) que ceux des chaussures (+2,8%).

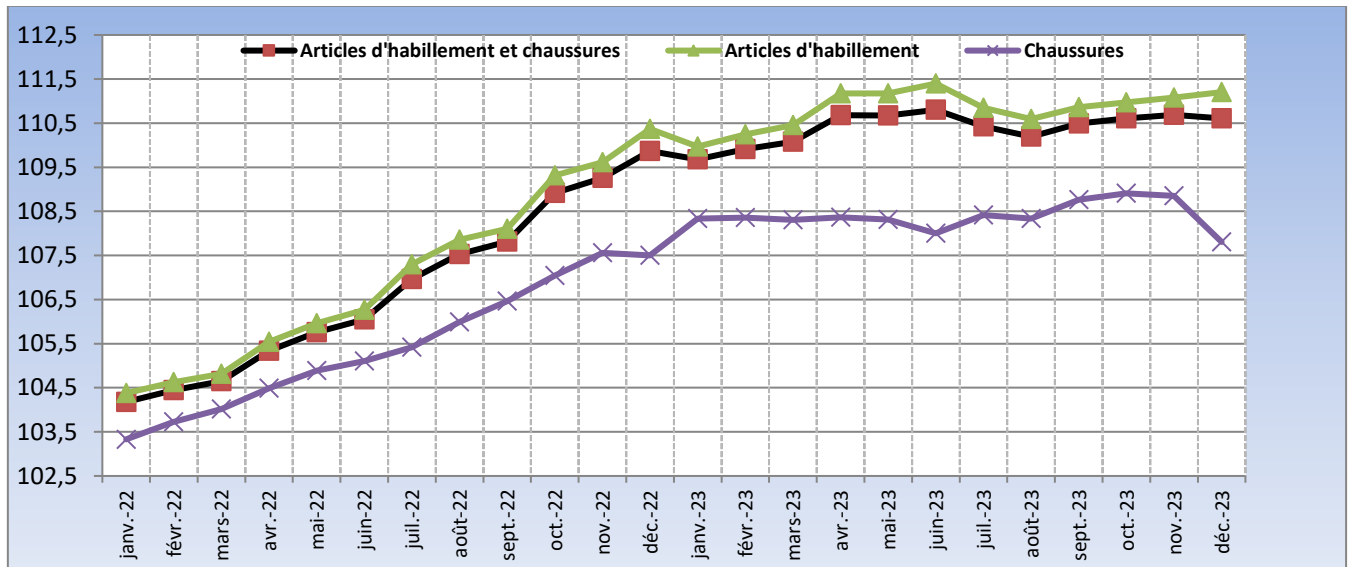
S'agissant des prix des articles d'habillement, tous ses postes de consommation ont enregistré une hausse. Les augmentations les plus importantes sont notées au niveau des prix des tissus d'habillement (+4,2%) et des vêtements (+3,2%), notamment des vêtements pour enfants et nourrissons (+10,2%), des tenues scolaires (+6,9%) et des sous-vêtements pour femmes (+4,7%) et pour hommes (+2,5%). Les prix intérieurs sont tributaires du marché extérieur, notamment la filière textile-habillement des pays émergents et également au fret maritime. Par

ailleurs, les prix des services de confection, nettoyage, réparation et location d'habits (+2,8%) se sont également relevés au cours de la période sous revue.

Au titre des chaussures, celles pour enfants, pour hommes et pour femmes se sont renchériées respectivement de 3,4%, 4,2% et 4,2%.

Sur l'année, la fonction a contribué à 0,2 point de pourcentage à la variation du niveau général des prix.

**Graphique 15 : Evolution des prix des articles d'habillement et chaussures**



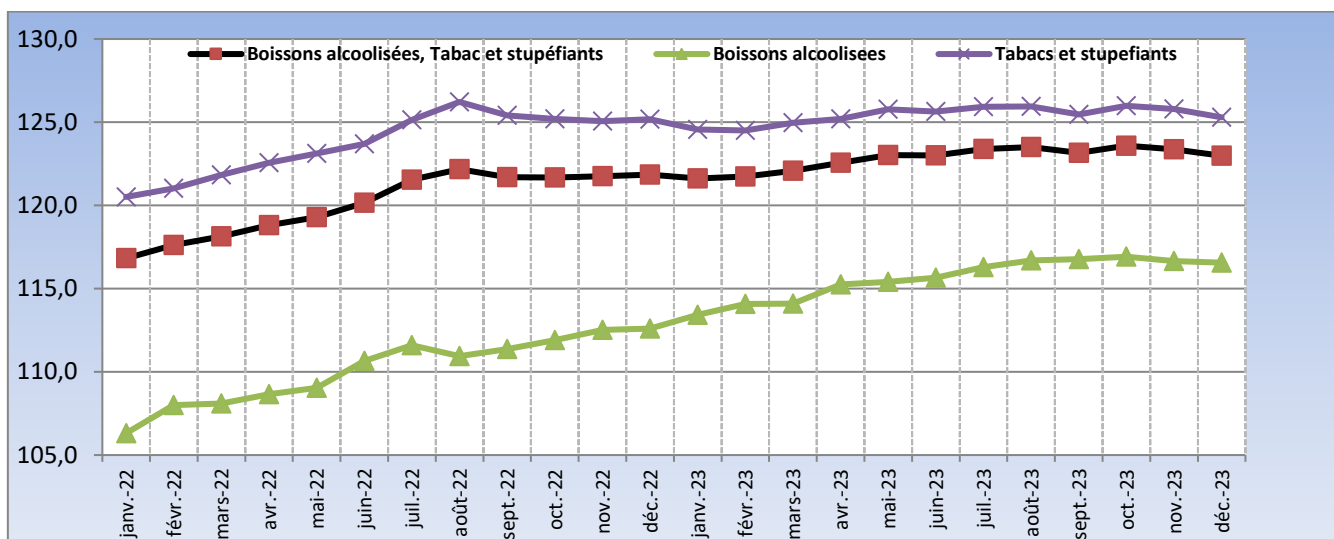
Source : ANSD/DSECN/DSC/BP

## II.10 Une hausse des prix des boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants

La hausse des prix des « boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (+2,3%) résulte, principalement, de celle des prix des boissons alcoolisées (+5,0%). En effet, les prix de la bière (+7,4%), du vin et des boissons fermentées (+4,8%) ainsi que de l'alcool de bouche (+2,6%) se sont tous appréciés en rythme annuel en 2023. De même, les prix des tabacs et stupéfiants se sont accrus de 1,4%, en comparaison avec leur niveau de 2022.

Toutefois, la contribution en point de pourcentage à la variation de l'indice global de la fonction est quasiment nulle.

**Graphique 16 : Evolution des prix des boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants**

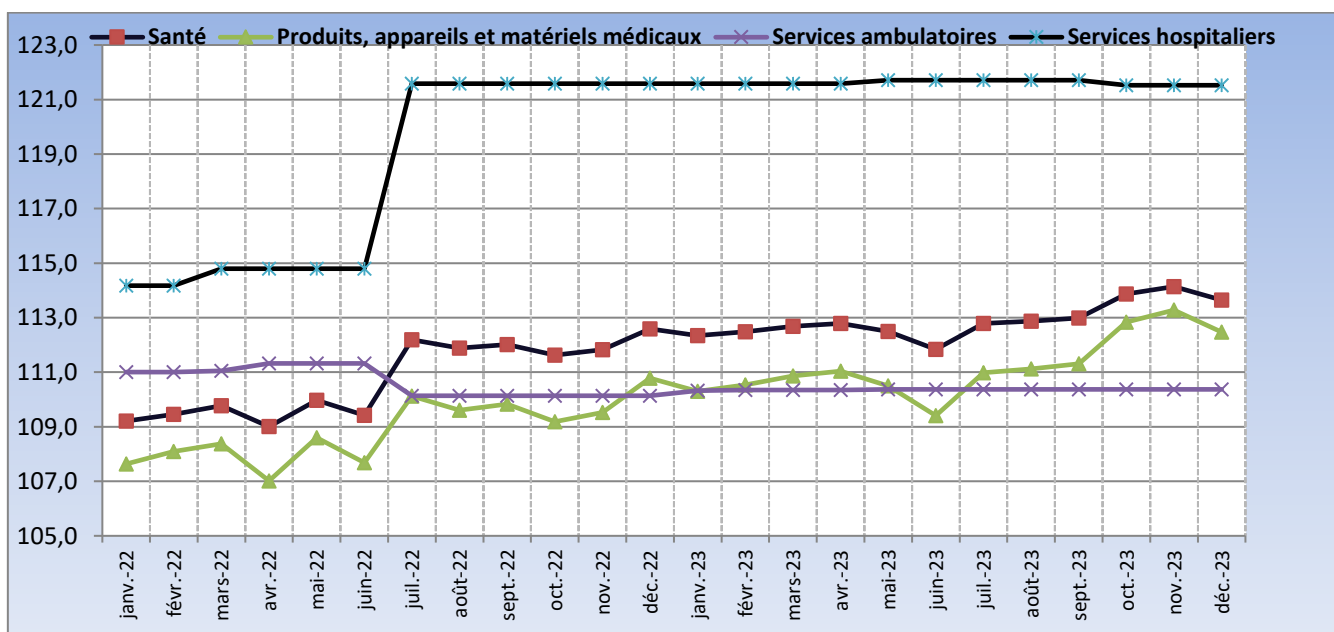


Source : ANSD/DSECN/DSC/BP

## II.11 Un relèvement des prix des biens et services de Santé

En 2023, les prix des biens et services sanitaires se sont relevés de 2,0% par rapport à 2022 et ont contribué à hauteur de +0,1 point de pourcentage à la variation de l'indice global. Cette hausse traduit essentiellement l'ascension des prix des services hospitaliers (+3,0%), des produits, appareils et matériels médicaux (+2,2%). L'évolution de ces derniers est consécutive à la hausse des prix des médicaments traditionnels (+11,0%), des appareils et matériels thérapeutiques (+2,3%), ainsi que des médicaments modernes (+1,2%).

**Graphique 17 : Evolution des prix des biens et services de santé**



Source : ANSD/DSECN/DSC/BP

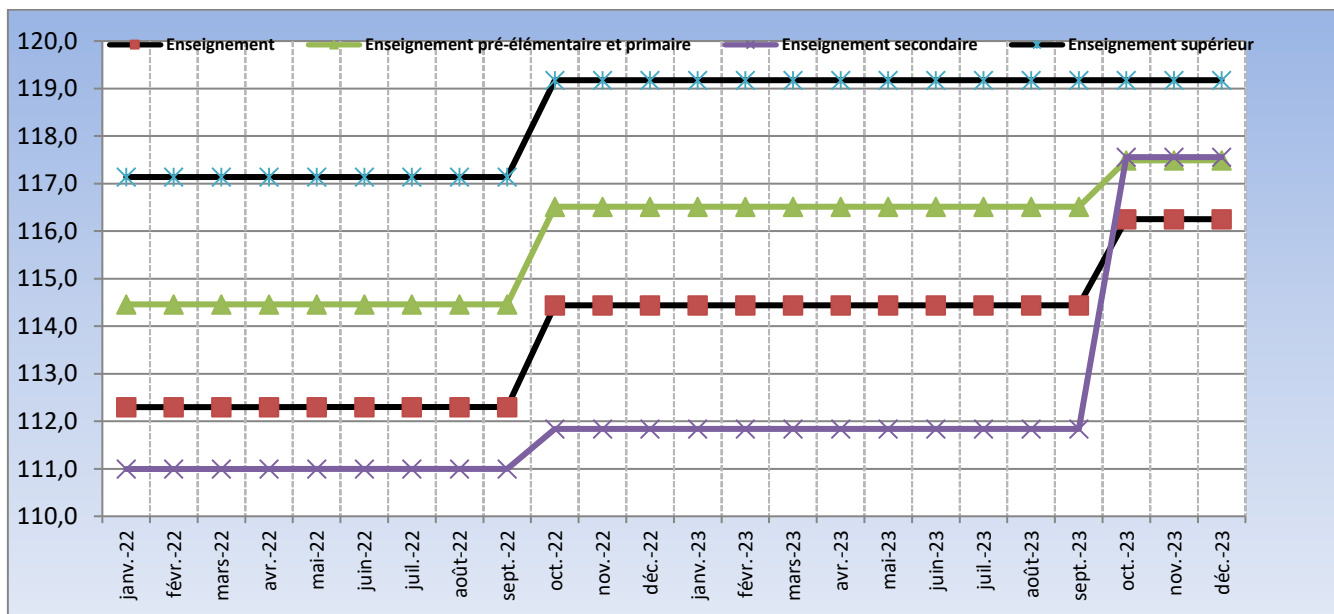
## II.12 Une progression des prix des services de l'Enseignement

Les prix des services de « l'enseignement » se sont accélérés de 1,8% en rythme annuel, du fait de l'augmentation des prix enregistrés au niveau de toutes ses composantes. Les hausses de prix les plus prononcées sont notées au niveau de l'enseignement non défini par niveau (+5,8%) et secondaire (+1,9%). Egalement, les prix des services des enseignements post-secondaire non supérieur et non défini par niveau (+1,7%), préélémentaire et primaire (+1,6%) et supérieur (+1,3%) ont fortement concouru à cette tendance haussière. Cette situation résulte, par ailleurs, des révisions à la hausse des frais d'inscription et de scolarité annuels.

Une analyse de l'évolution des prix de l'enseignement durant l'année 2023, montre une stabilité durant les trois premiers trimestres de l'année et une hausse concomitante de toutes ses composantes au mois d'octobre, en liaison avec le démarrage de la nouvelle année scolaire 2022-2023.

Les services de l'enseignement, représentant 1,9% du panier de l'IHPC, ont contribué à l'inflation en 2023 à un niveau est négligeable.

**Graphique 18 : Evolution des prix des services de l'Enseignement**



Source : ANSD/DSECN/DSC/BP

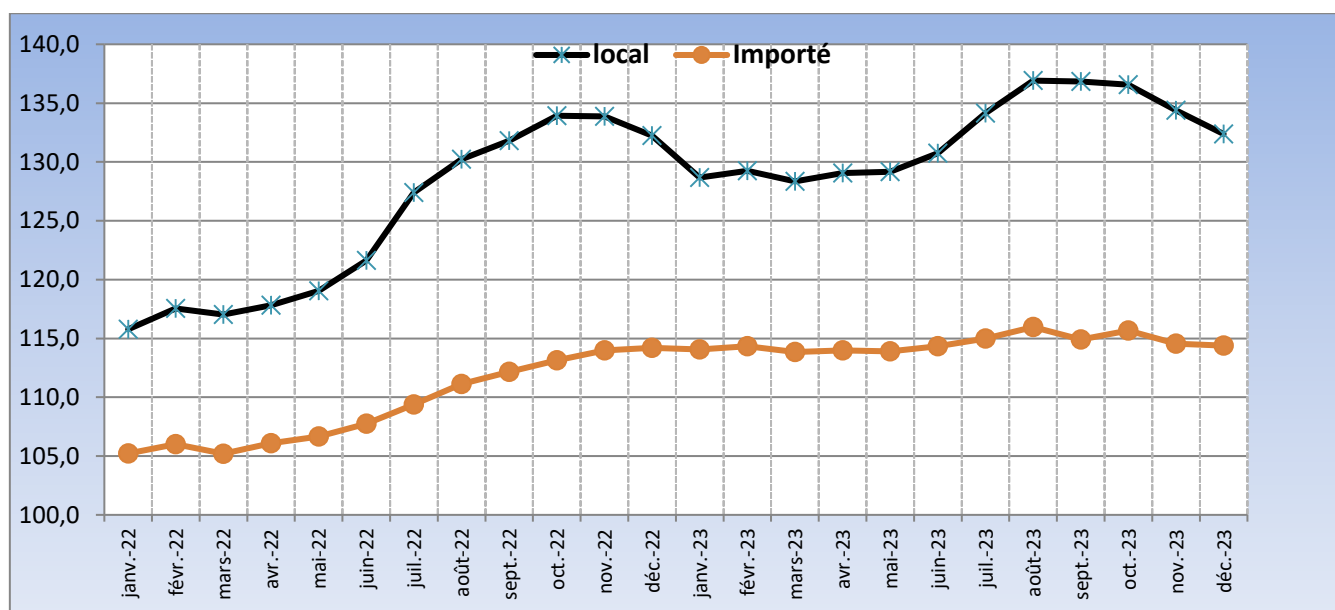
### III. ANALYSE DES INDICES DES NOMENCLATURES SECONDAIRES

Dans cette partie, l'analyse de l'inflation est faite selon l'origine des biens et services (locale ou importée), leur secteur de production (primaire, secondaire ou tertiaire), leur durabilité (durable, non durable, semi-durable ou service) et l'inflation sous-jacente (hors énergie et produits frais).

#### III.1 Origine des produits

Selon la provenance, les hausses des prix des produits locaux (+5,9%) et importés (+4,9%) ont, concomitamment, soutenu l'accroissement des prix à la consommation en 2023. L'appréciation des prix des produits alimentaires a fortement contribué à l'inflation des produits locaux. Egalement, la recrudescence des prix de certains services, tels que ceux de l'électricité, de la communication, du transport, de la restauration et du circuit touristique ainsi que le renchérissement de certains biens de consommation, tels que les matériaux de construction de base, les meubles et articles de ménage, ont soutenu ce regain des prix. Quant aux biens de consommation importés, les augmentations de prix les plus élevées sont enregistrées au niveau des carburants et lubrifiants, des produits alimentaires importés et des articles d'habillement.

**Graphique 19 : Evolution de l'indice des prix à la consommation selon l'origine des produits**



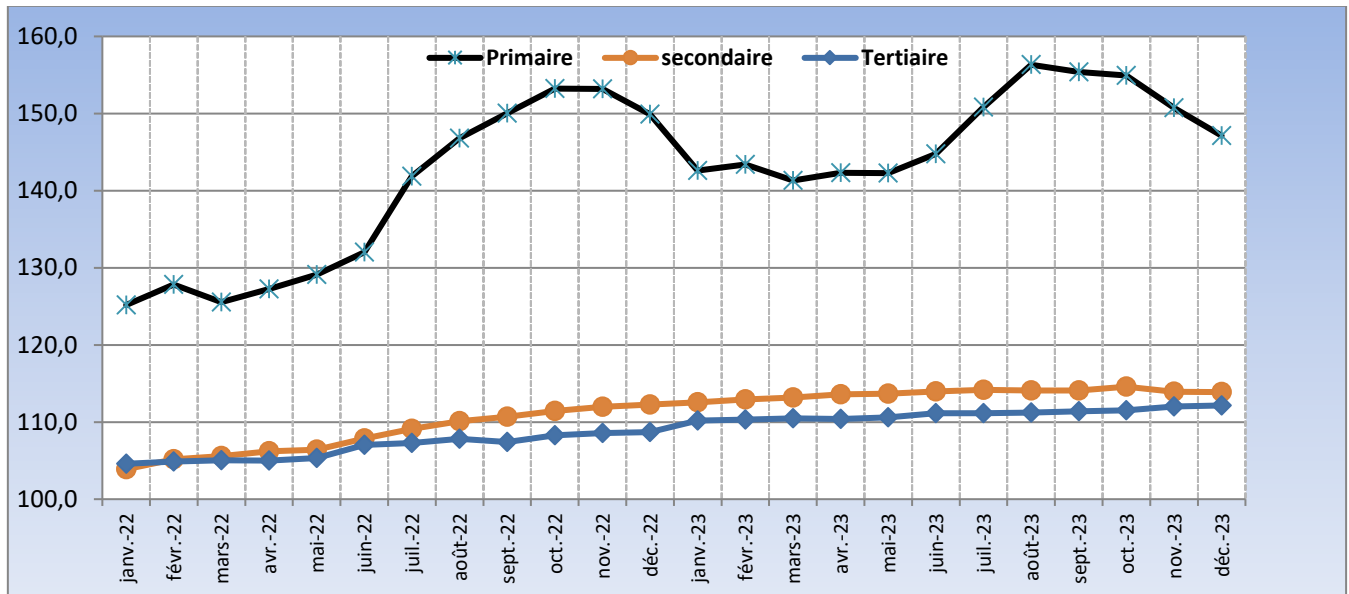
Source : ANSD/DSECN/DSC/BP

#### III.2 Secteur de production

Les prix des produits de tous les secteurs d'activités ont connu une hausse. Les produits du primaire, secondaire et tertiaires se sont renchérissés respectivement de 6,6%, 4,9% et 4,1% en 2023. L'évolution des prix du secteur primaire provient, en grande partie, de celle des prix des

produits alimentaires. S'agissant des produits du secteur secondaire, leur renchérissement est expliqué, principalement, par la hausse des prix des produits manufacturés alimentaires, des carburants et lubrifiants, des articles d'habillement ainsi que certains biens et services divers. Au titre des produits du tertiaire, l'expansion des prix résulte, particulièrement, de la hausse des tarifs de l'électricité, des services de communication et de transports, ainsi que de celle des frais touristiques.

**Graphique 20 : Evolution de l'indice des prix à la consommation selon les secteurs de production**

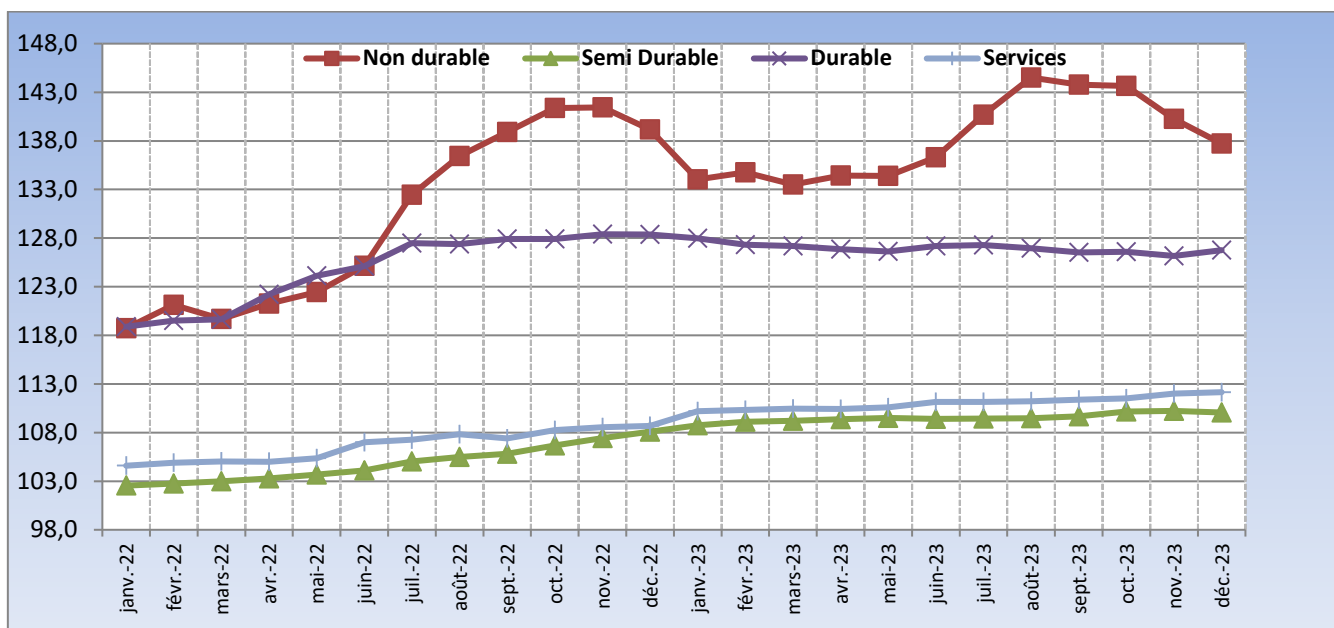


Source : ANSD/DSECN/DSC/BP

### III.3 Durabilité

Sous le registre de la durabilité, les produits non durables (+6,4%) et semi-durables (+4,5%) ont fortement augmenté en 2023. L'évolution des prix des produits non durables, représentant plus de la moitié du panier des biens et des services de consommation, provient essentiellement du renchérissement des produits alimentaires. En outre, la hausse des prix des produits semi-durables résulte en partie de celle des prix des carburants et lubrifiants et des articles d'habillement et chaussures. Par ailleurs, les prix des services (+4,1%) et des biens durables (+1,8%) se sont également relevés durant la période sous revue.

**Graphique 21 : Evolution de l'indice des prix à la consommation selon la durabilité**



Source : ANSD/DSECN/DSC/BP

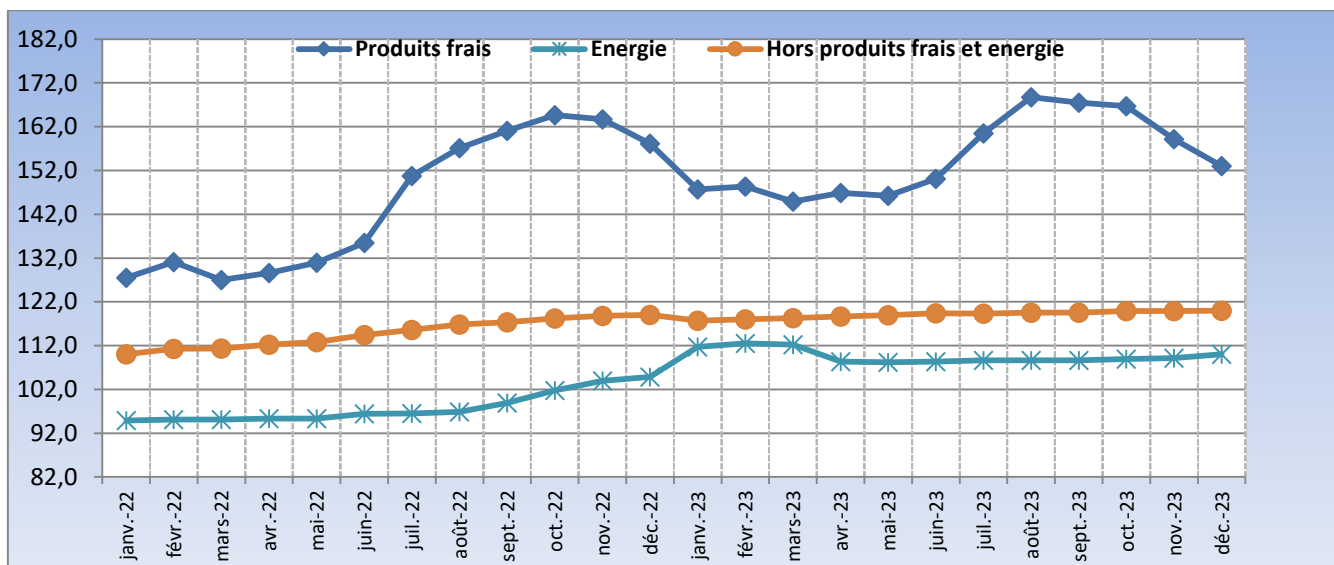
### III.4 L'inflation sous-jacente<sup>8</sup>

L'indicateur de l'inflation sous-jacente, qui fait abstraction des perturbations sur les prix de certains produits réputés très volatils, a bondi de 3,7% en 2023. Elle a également contribué à 2,8 de point de pourcentage à l'accroissement des prix du panier des biens et services de consommation.

Dans le même sillage, les prix des produits volatils, à savoir l'énergie et les produits frais, ont affiché des augmentations respectives de 11,9% et 7,1% au cours de l'année sous revue. En effet, la progression des prix des produits frais est liée globalement à celle des prix des produits alimentaires. Quant à l'énergie, son accroissement est imputable à celui des prix à la consommation d'électricité et des carburants.

<sup>8</sup> L'indice des prix qui permet de déterminer l'inflation sous-jacente exclut les prix des produits frais dits saisonniers et ceux de l'énergie, qui subissent des mouvements très variables des tensions sur les marchés mondiaux. Ainsi, il permet de suivre le niveau de l'inflation en dehors de ces phénomènes perturbateurs.

**Graphique 22 : Evolution de l'indice des prix à la consommation des prix à la consommation selon l'inflation sous-jacente**



Source : ANSD/DSECN/DSC/BP

#### IV. L'INFLATION DANS LA ZONE UEMOA

Cette partie permet de faire le point sur l'évolution de l'inflation au sein des pays de l'UEMOA en 2023.

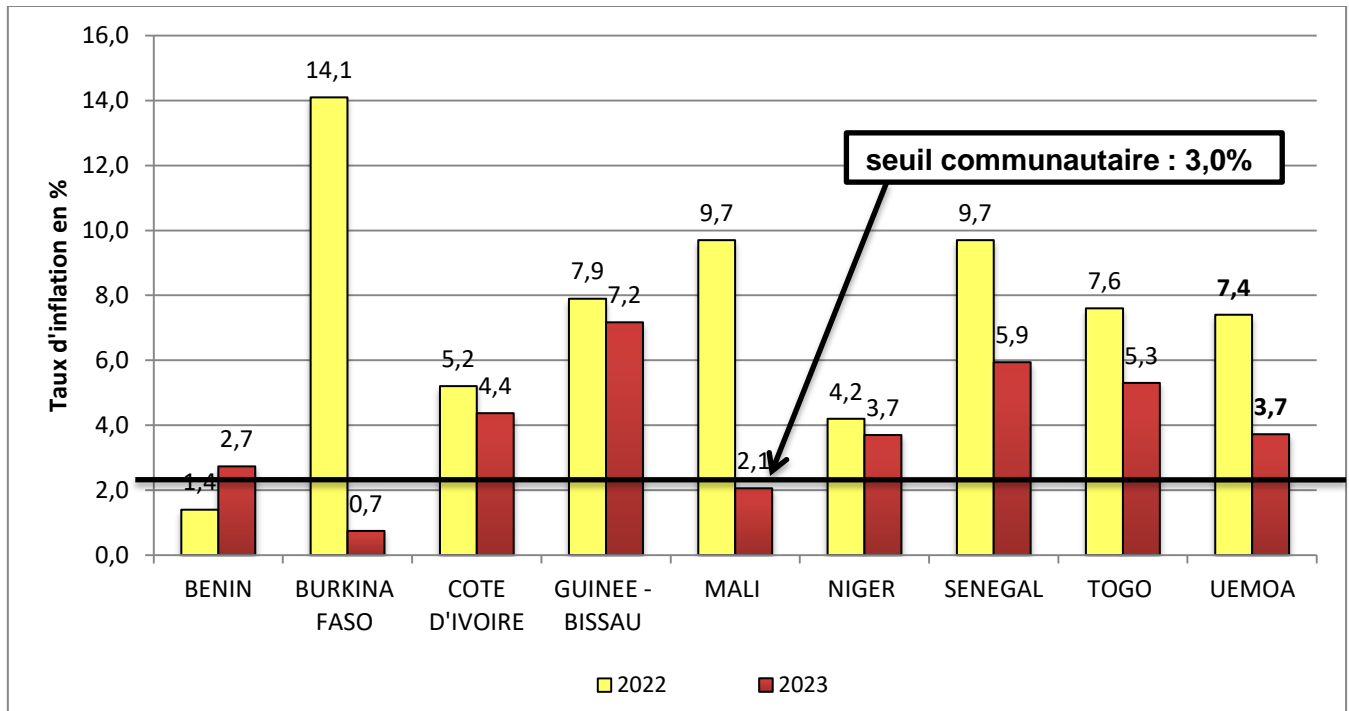
Le taux d'inflation, en moyenne annuelle en 2023, dans la zone UEMOA, est ressorti à 3,7%. Il demeure supérieur au seuil communautaire fixé à 3,0%, malgré son retrait par rapport à l'année précédente (+7,4% en 2022). Dans trois pays, l'inflation est restée en dessous du seuil communautaire. Il s'agit du Burkina Faso (+0,7%), du Mali (+2,1%) et du Bénin (+2,7%). Par ailleurs, elle est évaluée à +3,7% au Niger, +4,4% en Côte d'Ivoire, +5,3% au Togo, +5,9% au Sénégal et +7,2% en Guinée-Bissau.

L'inflation régionale, en moyenne annuelle en 2023, est portée essentiellement par l'évolution du niveau des prix des fonctions « transports » (6,7%), « restaurant et Hôtel » (5,7%), « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (3,8%), « logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (4,8%) et « loisirs et culture » (3,6%).

L'analyse suivant la nomenclature secondaire montre que l'inflation régionale, en moyenne annuelle, est tirée par toutes les composantes. En effet, des progressions de 3,6% des prix des produits frais et de 8,4% des produits de l'énergie ont été observées. Ainsi, le taux d'inflation sous-jacente s'est établi à 3,1%. Par ailleurs, tous les secteurs de production ont contribué à la hausse du niveau général des prix, avec 3,9% pour les produits du primaire, 4,3% pour les produits du secondaire et 3,4% pour les services. Au regard de la durabilité des biens, la hausse du niveau général des prix est portée par tous les types de biens, avec des progressions de

4,2%, de 2,8% et 1,8% respectivement pour les biens non-durables, les semi-durables et les biens durables.

**Graphique 23 : Taux d'inflation dans les pays membres de l'UEMOA en 2022 et 2023**



Source : Commission de l'UEMOA

---

# CONCLUSION

Malgré une décélération notée au cours de l'année 2023, les prix à la consommation restent à un niveau élevé, au-dessus du seuil communautaire de 3%, et impactent le pouvoir d'achat des ménages. Cette tension inflationniste n'a épargné aucune fonction de consommation et quelle que soit son origine : locale ou importée. De plus, l'inflation sous-jacente, qui exclut les produits volatils, malgré qu'elle soit en-dessous de l'indice global, connaît également une hausse considérable. Ce qui reflète une généralisation des tensions inflationnistes sur les prix à la consommation. Cependant, elle est plus alimentée par les prix des produits alimentaires et énergétiques au cours de la période sous revue.

Par ailleurs, selon le Fonds Monétaire International (FMI), l'inflation mondiale devra connaître encore une baisse au cours de l'année 2024, mais devrait être moins rapide dans les pays émergents et en développement. Ainsi, les facteurs déterminants du recul de l'inflation vont différer selon les pays, mais correspondront généralement à un fléchissement de l'inflation hors alimentation et énergie. Pour cela, au niveau interne, pour une meilleure maîtrise de l'inflation, les acteurs étatiques devraient, en dehors d'un maintien de l'évolution des prix de ces produits volatils, améliorer l'offre locale, veiller à un bon approvisionnement du marché et réduire les prix des denrées de grande consommation.

# ANNEXES

## A.1 : Formule de calcul des contributions des fonctions de consommation dans la variation de l'indice global

Dans le document, la notion de contribution à la variation de l'indice global est souvent utilisée. Une définition de cette notion ainsi qu'un exemple pour son calcul sont donnés ci-après :

### Définition et calcul

#### 1-définition

La contribution en point de pourcentage d'une fonction ou d'un groupement est sa part relative à la variation de l'indice global.

#### 2- calcul

Soit  $i$  une fonction de consommation :

- ✓  $P_i$  : pondération de la fonction  $i$  ;
- ✓  $P$  : somme totale des pondérations des fonctions ;
- ✓  $I_{i-1}$  : niveau de l'indice de la fonction à la période t-1;
- ✓  $I_i$  : niveau de l'indice de la fonction à la période t ;
- ✓  $I_{i-1}^g$  : niveau de l'indice global à la période t-1.
- ✓  $C_i$  : contribution de la fonction  $i$  à la variation de l'indice global.

$$C_i = \frac{P_i}{P} * \frac{(I_i - I_{i-1})}{I_{i-1}^g} * 100$$

EXEMPLE : Contribution de la fonction « restaurants et hôtels » en point de pourcentage à la variation annuelle de +9,7% de l'indice global est égale à 0,2

libellé	Pondération	A_21	A_22	Contribution en point de %
Restaurants et hôtels	376	108,1	114,8	0,2
<b>INDICE GLOBAL</b>	<b>10000</b>	<b>109,7</b>	<b>120,7</b>	<b>9,7</b>

$$0,2\% = \frac{376}{10000} * \frac{(114,8 - 108,1)}{109,7} * 100$$

- La somme des contributions sur la totalité des fonctions (groupes,...) est égale (aux arrondis près) à la variation mensuelle de l'indice global

## A.2 : Evolution des Prix à la Consommation en 2022 et 2023

Libellé	Pondérations	Var. 2022	Var. 2023	Contribution en point de %
Produits alimentaires, boissons non alcoolisées	4964	15,1%	7,0%	3,9
Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	49	3,5%	2,3%	0,0
Articles d'habillement et chaussures	730	3,7%	3,4%	0,2
Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles	1204	4,1%	4,8%	0,5
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	502	4,3%	3,7%	0,2
Santé	353	2,2%	2,0%	0,1
Transports	563	2,3%	3,9%	0,2
Communications	329	-1,8%	6,0%	0,1
Loisirs et culture	353	8,7%	9,4%	0,3
Enseignement	194	1,7%	1,8%	0,0
Restaurants et hôtels	376	6,2%	6,4%	0,2
Biens et services divers	383	3,3%	6,1%	0,2
<b>INDICE GLOBAL</b>	<b>10 000</b>	<b>9,7%</b>	<b>5,9%</b>	<b>5,9</b>

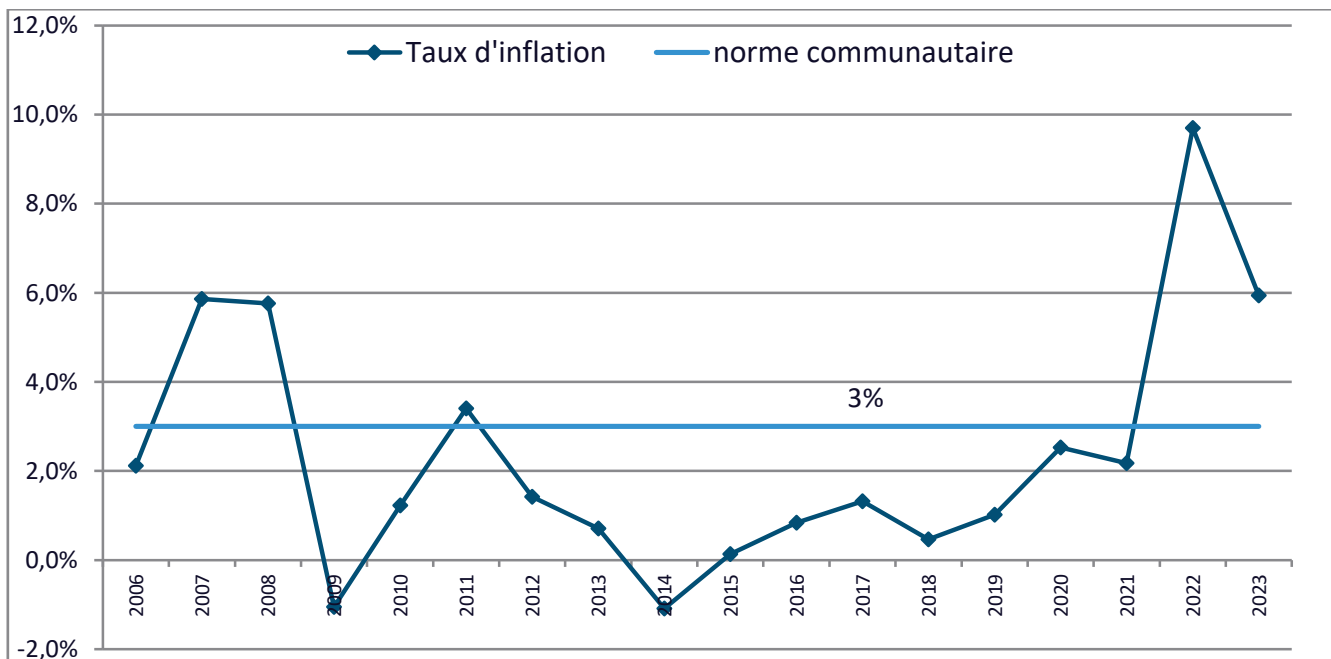
Source : ANSD/DSECN/DSC/BP

## A.3 : Evolution du taux d'inflation du Sénégal durant les dix dernières années

Années	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Taux d'inflation	0,7%	-1,1%	0,1%	0,8%	1,3%	0,5%	1,0%	2,5%	2,2%	9,7%	5,9%

Source : ANSD/DSECN/DSC/BP

## A.4 : Evolution du taux d'inflation au Sénégal depuis l'année 1995



Source : ANSD/DSECN/DSC/BP

## A.5 : Les indices des 41 groupes et des 12 fonctions en 2022 et 2023

Libellé	Moy.-22	Jan.-23	Fév.-23	Mars-23	Avr.-23	Mai-23	Juin-23	Juil.-23	Août-23	Sept.-23	Oct.-23	Nov.-23	Déc.-23	Moy.-23	Variation 2023/2022
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	133,7	137,9	138,6	136,8	138,4	138,5	141,0	146,3	150,9	149,9	149,8	146,1	142,8	143,1	7,0%
<b>Produits alimentaires</b>	<b>135,0</b>	<b>139,3</b>	<b>140,1</b>	<b>138,1</b>	<b>139,9</b>	<b>139,9</b>	<b>142,6</b>	<b>148,1</b>	<b>153,0</b>	<b>151,9</b>	<b>151,7</b>	<b>147,8</b>	<b>144,3</b>	<b>144,7</b>	<b>7,2%</b>
<b>Boissons non alcoolisées</b>	<b>108,0</b>	<b>111,0</b>	<b>110,8</b>	<b>110,6</b>	<b>110,3</b>	<b>110,3</b>	<b>109,9</b>	<b>110,4</b>	<b>110,3</b>	<b>110,8</b>	<b>111,8</b>	<b>112,5</b>	<b>114,2</b>	<b>111,1</b>	<b>2,8%</b>
Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	120,1	121,6	121,7	122,1	122,6	123,0	123,0	123,4	123,5	123,2	123,6	123,4	123,0	122,8	2,3%
<b>Boissons alcoolisées</b>	<b>110,1</b>	<b>113,4</b>	<b>114,1</b>	<b>114,1</b>	<b>115,3</b>	<b>115,4</b>	<b>115,7</b>	<b>116,3</b>	<b>116,7</b>	<b>116,8</b>	<b>116,9</b>	<b>116,7</b>	<b>116,6</b>	<b>115,6</b>	<b>5,0%</b>
<b>Tabacs et stupéfiants</b>	<b>123,7</b>	<b>124,6</b>	<b>124,5</b>	<b>125,0</b>	<b>125,2</b>	<b>125,8</b>	<b>125,6</b>	<b>125,9</b>	<b>125,9</b>	<b>125,5</b>	<b>126,0</b>	<b>125,8</b>	<b>125,3</b>	<b>125,4</b>	<b>1,4%</b>
Articles d'habillement et chaussures	106,7	109,7	109,9	110,1	110,7	110,7	110,8	110,4	110,2	110,5	110,6	110,7	110,6	110,4	3,4%
<b>Articles d'habillement</b>	<b>107,0</b>	<b>110,0</b>	<b>110,2</b>	<b>110,5</b>	<b>111,2</b>	<b>111,2</b>	<b>111,4</b>	<b>110,9</b>	<b>110,6</b>	<b>110,9</b>	<b>111,0</b>	<b>111,1</b>	<b>111,2</b>	<b>110,8</b>	<b>3,6%</b>
<b>Chaussures</b>	<b>105,5</b>	<b>108,3</b>	<b>108,4</b>	<b>108,3</b>	<b>108,4</b>	<b>108,3</b>	<b>108,0</b>	<b>108,4</b>	<b>108,3</b>	<b>108,8</b>	<b>108,9</b>	<b>108,8</b>	<b>107,8</b>	<b>108,4</b>	<b>2,8%</b>
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	105,0	111,3	111,5	111,3	109,5	109,3	109,3	109,5	109,6	109,5	109,6	109,6	109,9	110,0	4,8%
<b>Loyers effectifs</b>	<b>111,9</b>	<b>112,0</b>	<b>112,0</b>	<b>111,7</b>	<b>110,3</b>	<b>110,0</b>	<b>109,7</b>	<b>110,2</b>	<b>110,7</b>	<b>110,7</b>	<b>110,7</b>	<b>111,0</b>	<b>111,1</b>	<b>110,8</b>	<b>-0,9%</b>
<b>Entretien et réparation des logements</b>	<b>125,2</b>	<b>128,9</b>	<b>128,9</b>	<b>128,4</b>	<b>128,2</b>	<b>127,5</b>	<b>127,8</b>	<b>127,9</b>	<b>127,3</b>	<b>127,0</b>	<b>126,4</b>	<b>124,7</b>	<b>124,5</b>	<b>127,3</b>	<b>1,7%</b>
<b>Alimentation en eau et services divers lié au logement</b>	<b>104,5</b>	<b>104,8</b>	<b>104,8</b>	<b>105,2</b>	<b>105,2</b>	<b>105,2</b>	<b>105,2</b>	<b>105,2</b>	<b>105,2</b>	<b>105,2</b>	<b>105,3</b>	<b>105,3</b>	<b>105,3</b>	<b>105,2</b>	<b>0,6%</b>
<b>Electricité, gaz et autres combustibles</b>	<b>95,7</b>	<b>107,8</b>	<b>108,2</b>	<b>107,9</b>	<b>104,6</b>	<b>104,5</b>	<b>104,6</b>	<b>104,9</b>	<b>104,9</b>	<b>104,9</b>	<b>105,1</b>	<b>105,5</b>	<b>106,3</b>	<b>105,8</b>	<b>10,5%</b>
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	112,4	115,7	116,3	116,4	116,4	116,3	116,8	116,5	116,5	116,6	116,7	117,3	117,7	116,6	3,7%
<b>Meubles, articles d'ameublement, tapis et autres revêtement</b>	<b>119,0</b>	<b>121,1</b>	<b>121,2</b>	<b>121,4</b>	<b>121,4</b>	<b>121,3</b>	<b>121,5</b>	<b>121,7</b>	<b>121,4</b>	<b>121,5</b>	<b>121,5</b>	<b>124,2</b>	<b>125,5</b>	<b>122,0</b>	<b>2,5%</b>
<b>Articles de ménage en textiles</b>	<b>114,6</b>	<b>119,0</b>	<b>118,9</b>	<b>119,3</b>	<b>118,6</b>	<b>118,6</b>	<b>118,6</b>	<b>118,2</b>	<b>119,7</b>	<b>119,6</b>	<b>119,5</b>	<b>120,7</b>	<b>120,7</b>	<b>119,3</b>	<b>4,1%</b>
<b>Appareils ménagers</b>	<b>111,1</b>	<b>113,1</b>	<b>113,0</b>	<b>113,3</b>	<b>113,2</b>	<b>113,3</b>	<b>114,3</b>	<b>114,4</b>	<b>114,7</b>	<b>114,6</b>	<b>114,9</b>	<b>112,0</b>	<b>110,8</b>	<b>113,5</b>	<b>2,2%</b>
<b>Verrerie, vaisselle et ustensiles de ménage</b>	<b>108,8</b>	<b>111,3</b>	<b>111,4</b>	<b>112,2</b>	<b>112,6</b>	<b>112,1</b>	<b>112,0</b>	<b>111,7</b>	<b>111,7</b>	<b>111,8</b>	<b>111,9</b>	<b>112,3</b>	<b>112,3</b>	<b>111,9</b>	<b>2,9%</b>
<b>Outils et autre matériel pour la maison et le jardin</b>	<b>104,4</b>	<b>107,1</b>	<b>107,2</b>	<b>107,0</b>	<b>107,1</b>	<b>107,3</b>	<b>107,3</b>	<b>107,4</b>	<b>107,3</b>	<b>107,3</b>	<b>107,2</b>	<b>107,2</b>	<b>107,3</b>	<b>107,2</b>	<b>2,7%</b>
<b>Biens et services liés à l'entretien courant du foyer</b>	<b>109,3</b>	<b>113,7</b>	<b>114,7</b>	<b>114,7</b>	<b>114,7</b>	<b>114,7</b>	<b>115,3</b>	<b>114,7</b>	<b>114,8</b>	<b>114,9</b>	<b>115,0</b>	<b>115,0</b>	<b>115,2</b>	<b>114,8</b>	<b>5,0%</b>
Santé	110,7	112,3	112,5	112,7	112,8	112,5	111,8	112,8	112,9	113,0	113,9	114,1	113,7	112,9	2,0%
<b>Produits, appareils et matériels médicaux</b>	<b>108,9</b>	<b>110,3</b>	<b>110,5</b>	<b>110,9</b>	<b>111,0</b>	<b>110,5</b>	<b>109,4</b>	<b>111,0</b>	<b>111,1</b>	<b>111,3</b>	<b>112,8</b>	<b>113,3</b>	<b>112,5</b>	<b>111,2</b>	<b>2,2%</b>
<b>Services ambulatoires</b>	<b>110,7</b>	<b>110,3</b>	<b>110,3</b>	<b>110,3</b>	<b>110,3</b>	<b>110,4</b>	<b>110,4</b>	<b>110,4</b>	<b>110,4</b>	<b>110,4</b>	<b>110,4</b>	<b>110,4</b>	<b>110,4</b>	<b>110,4</b>	<b>-0,3%</b>
<b>Services hospitaliers</b>	<b>118,1</b>	<b>121,6</b>	<b>121,6</b>	<b>121,6</b>	<b>121,6</b>	<b>121,7</b>	<b>121,7</b>	<b>121,7</b>	<b>121,7</b>	<b>121,7</b>	<b>121,5</b>	<b>121,5</b>	<b>121,5</b>	<b>121,6</b>	<b>3,0%</b>
Transports	107,9	111,3	111,8	112,0	112,0	112,1	112,1	112,1	112,3	112,3	112,1	112,5	112,5	112,1	3,9%
<b>Achat de véhicules</b>	<b>103,3</b>	<b>103,0</b>	<b>103,0</b>	<b>103,5</b>	<b>103,3</b>	<b>103,3</b>	<b>103,3</b>	<b>103,3</b>	<b>103,8</b>	<b>103,8</b>	<b>103,7</b>	<b>103,6</b>	<b>104,6</b>	<b>103,6</b>	<b>0,3%</b>
<b>Dépenses d'utilisation des véhicules</b>	<b>104,2</b>	<b>112,1</b>	<b>113,6</b>	<b>113,6</b>	<b>113,6</b>	<b>113,6</b>	<b>113,6</b>	<b>113,6</b>	<b>113,6</b>	<b>113,7</b>	<b>113,7</b>	<b>113,7</b>	<b>114,0</b>	<b>114,0</b>	<b>8,9%</b>
<b>Services de transport</b>	<b>109,9</b>	<b>111,9</b>	<b>112,1</b>	<b>112,3</b>	<b>112,3</b>	<b>112,5</b>	<b>112,5</b>	<b>112,5</b>	<b>112,7</b>	<b>112,7</b>	<b>112,4</b>	<b>112,8</b>	<b>112,8</b>	<b>112,5</b>	<b>2,3%</b>

Libellé	Moy.-22	Jan.-23	Fév.-23	Mars-23	Avr.-23	Mai-23	Juin-23	Juil.-23	Août-23	Sept.-23	Oct.-23	Nov.-23	Déc.-23	Moy.-23	Variation 2023/2022
Communication	85,0	88,8	88,5	89,3	88,9	89,4	89,0	89,4	89,3	90,4	90,8	93,3	93,9	90,1	6,0%
<b>Services postaux</b>	<b>113,3</b>	<b>113,3</b>	<b>113,3</b>	<b>113,3</b>	<b>113,3</b>	<b>113,3</b>	<b>113,3</b>	<b>113,3</b>	<b>113,3</b>	<b>115,1</b>	<b>115,1</b>	<b>115,1</b>	<b>115,1</b>	<b>113,9</b>	<b>0,5%</b>
<b>Matériel de téléphonie et de télécopie</b>	<b>85,9</b>	<b>88,1</b>	<b>88,1</b>	<b>87,9</b>	<b>88,7</b>	<b>89,0</b>	<b>89,0</b>	<b>88,9</b>	<b>88,6</b>	<b>88,1</b>	<b>88,1</b>	<b>87,9</b>	<b>88,0</b>	<b>88,4</b>	<b>2,9%</b>
<b>Services de téléphonie et de télécopie</b>	<b>83,3</b>	<b>88,6</b>	<b>88,2</b>	<b>89,1</b>	<b>88,6</b>	<b>89,1</b>	<b>88,6</b>	<b>89,1</b>	<b>89,1</b>	<b>90,3</b>	<b>90,8</b>	<b>93,6</b>	<b>94,3</b>	<b>89,9</b>	<b>8,0%</b>
Loisirs et culture	110,4	118,5	118,6	118,7	118,5	118,7	122,2	122,2	122,1	122,0	122,6	122,9	122,7	120,8	9,4%
<b>Matériel audiovisuel, photographique et de traitement de l'image et du son</b>	<b>93,0</b>	<b>96,9</b>	<b>97,2</b>	<b>97,2</b>	<b>97,4</b>	<b>97,3</b>	<b>97,3</b>	<b>97,7</b>	<b>97,6</b>	<b>96,9</b>	<b>96,9</b>	<b>97,0</b>	<b>96,6</b>	<b>97,2</b>	<b>4,5%</b>
<b>Autres articles et matériel de loisirs, de jardinage et animal</b>	<b>101,2</b>	<b>101,9</b>	<b>104,1</b>	<b>103,8</b>	<b>102,6</b>	<b>103,8</b>	<b>104,8</b>	<b>104,5</b>	<b>104,7</b>	<b>105,4</b>	<b>104,9</b>	<b>106,1</b>	<b>106,2</b>	<b>104,4</b>	<b>3,2%</b>
<b>Services récréatifs et culturels</b>	<b>106,2</b>	<b>107,8</b>	<b>107,8</b>	<b>107,8</b>	<b>107,8</b>	<b>107,8</b>	<b>107,8</b>	<b>107,8</b>	<b>107,7</b>	<b>107,7</b>	<b>108,1</b>	<b>108,1</b>	<b>108,1</b>	<b>107,9</b>	<b>1,6%</b>
<b>Journaux, livres et articles de papeterie</b>	<b>101,4</b>	<b>106,4</b>	<b>104,9</b>	<b>105,1</b>	<b>104,9</b>	<b>104,9</b>	<b>104,8</b>	<b>103,9</b>	<b>103,9</b>	<b>104,0</b>	<b>108,2</b>	<b>108,7</b>	<b>108,7</b>	<b>105,7</b>	<b>4,2%</b>
<b>Forfaits touristiques</b>	<b>159,6</b>	<b>181,5</b>	<b>181,5</b>	<b>181,4</b>	<b>181,4</b>	<b>181,4</b>	<b>197,2</b>	<b>197,2</b>	<b>197,2</b>	<b>197,2</b>	<b>197,2</b>	<b>197,2</b>	<b>197,2</b>	<b>190,6</b>	<b>19,4%</b>
Enseignement	112,8	114,4	114,4	114,4	114,4	114,4	114,4	114,4	114,4	114,4	116,3	116,3	116,3	114,9	1,8%
<b>Enseignement préélémentaire et primaire</b>	<b>115,0</b>	<b>116,5</b>	<b>116,5</b>	<b>116,5</b>	<b>116,5</b>	<b>116,5</b>	<b>116,5</b>	<b>116,5</b>	<b>116,5</b>	<b>116,5</b>	<b>117,5</b>	<b>117,5</b>	<b>117,5</b>	<b>116,8</b>	<b>1,6%</b>
<b>Enseignement secondaire</b>	<b>111,2</b>	<b>111,8</b>	<b>111,8</b>	<b>111,8</b>	<b>111,8</b>	<b>111,8</b>	<b>111,8</b>	<b>111,8</b>	<b>111,8</b>	<b>111,8</b>	<b>117,6</b>	<b>117,6</b>	<b>117,6</b>	<b>113,3</b>	<b>1,9%</b>
<b>Enseignement supérieur</b>	<b>117,6</b>	<b>119,2</b>	<b>119,2</b>	<b>119,2</b>	<b>119,2</b>	<b>119,2</b>	<b>119,2</b>	<b>119,2</b>	<b>119,2</b>	<b>119,2</b>	<b>119,2</b>	<b>119,2</b>	<b>119,2</b>	<b>119,2</b>	<b>1,3%</b>
<b>Enseignement post-secondaire non supérieur et Enseignement non défini par niveau</b>	<b>109,8</b>	<b>114,2</b>	<b>114,2</b>	<b>114,2</b>	<b>114,2</b>	<b>114,2</b>	<b>114,2</b>	<b>114,2</b>	<b>114,2</b>	<b>114,2</b>	<b>113,6</b>	<b>113,6</b>	<b>113,6</b>	<b>114,0</b>	<b>3,8%</b>
Restaurants et Hôtels	114,8	121,3	121,7	121,8	121,8	121,8	121,9	121,9	122,4	122,0	122,0	123,2	123,8	122,1	6,4%
<b>Services de restauration</b>	<b>114,9</b>	<b>121,5</b>	<b>122,0</b>	<b>122,0</b>	<b>122,0</b>	<b>122,0</b>	<b>122,1</b>	<b>122,1</b>	<b>122,6</b>	<b>122,2</b>	<b>122,2</b>	<b>123,5</b>	<b>124,1</b>	<b>122,3</b>	<b>6,5%</b>
<b>Services d'hébergement</b>	<b>109,4</b>	<b>110,6</b>	<b>110,6</b>	<b>110,7</b>	<b>110,8</b>	<b>110,8</b>	<b>110,8</b>	<b>110,8</b>	<b>110,8</b>	<b>111,3</b>	<b>111,3</b>	<b>111,3</b>	<b>111,3</b>	<b>110,9</b>	<b>1,4%</b>
Biens et services divers	108,4	112,9	113,3	113,1	113,8	115,4	115,4	115,3	115,5	115,7	116,1	116,9	117,3	115,0	6,1%
<b>Soins corporels</b>	<b>105,5</b>	<b>110,3</b>	<b>110,8</b>	<b>110,5</b>	<b>111,4</b>	<b>112,7</b>	<b>112,5</b>	<b>112,4</b>	<b>112,6</b>	<b>112,9</b>	<b>113,2</b>	<b>114,3</b>	<b>114,6</b>	<b>112,4</b>	<b>6,5%</b>
<b>Effets personnels n.c.a.</b>	<b>123,1</b>	<b>129,1</b>	<b>129,7</b>	<b>129,6</b>	<b>129,7</b>	<b>130,5</b>	<b>131,1</b>	<b>131,0</b>	<b>131,5</b>	<b>131,6</b>	<b>132,3</b>	<b>133,3</b>	<b>133,6</b>	<b>131,1</b>	<b>6,5%</b>
<b>Protection sociale et assurance</b>	<b>97,5</b>	<b>99,3</b>	<b>99,7</b>	<b>99,8</b>	<b>99,8</b>	<b>99,1</b>	<b>99,1</b>	<b>99,0</b>	<b>99,1</b>	<b>99,5</b>	<b>99,8</b>	<b>99,8</b>	<b>99,9</b>	<b>99,5</b>	<b>2,0%</b>
<b>Services financiers</b>	<b>103,7</b>	<b>104,6</b>	<b>104,6</b>	<b>104,6</b>	<b>104,6</b>	<b>104,6</b>	<b>104,6</b>	<b>104,6</b>	<b>104,6</b>	<b>104,6</b>	<b>104,6</b>	<b>104,6</b>	<b>104,6</b>	<b>104,6</b>	<b>0,9%</b>
<b>Autres services n.c.a.</b>	<b>105,5</b>	<b>107,0</b>	<b>107,0</b>	<b>107,0</b>	<b>108,2</b>	<b>113,8</b>	<b>113,8</b>	<b>113,8</b>	<b>113,8</b>	<b>113,8</b>	<b>114,1</b>	<b>113,4</b>	<b>114,6</b>	<b>111,7</b>	<b>5,9%</b>
<b>INDICE GLOBAL</b>	<b>120,4</b>	<b>124,7</b>	<b>125,2</b>	<b>124,3</b>	<b>125,0</b>	<b>125,0</b>	<b>126,4</b>	<b>129,1</b>	<b>131,4</b>	<b>131,0</b>	<b>131,0</b>	<b>129,4</b>	<b>127,9</b>	<b>127,5</b>	<b>5,9%</b>

Source : ANSD/DSECN/DSC/BP

## A.6 : Evolution annuelle de l'IHPC selon la nomenclature secondaire

Libellé	Pondération	Janv.-22	Fév.-22	Mars-22	Avr.-22	Mai-22	Juin-22	Juil.-22	Août-22	Sept-22	Oct.-22	Nov.-22	Déc.-22	variation 2023/2022	variation 2022/2021	Contribution en point de %
<b>Produits locaux</b>	6991	128,7	129,3	128,3	129,1	129,2	130,7	134,1	136,9	136,8	136,6	134,4	132,4	5,9%	11,2%	4,5
<b>Produits importés</b>	3009	114,1	114,3	113,8	114,0	113,9	114,3	115,0	116,0	114,9	115,7	114,6	114,4	4,9%	5,6%	1,4
<b>Primaire</b>	4076	142,6	143,4	141,3	142,3	142,3	144,8	150,8	156,3	155,4	154,9	150,7	147,1	6,6%	14,8%	3,3
<b>Secondaire</b>	3638	112,6	112,9	113,2	113,6	113,7	114,0	114,2	114,1	114,1	114,6	113,9	113,9	4,9%	7,1%	1,7
<b>Tertiaire</b>	2286	110,2	110,3	110,5	110,4	110,6	111,1	111,2	111,2	111,4	111,5	112,0	112,2	4,1%	2,0%	0,9
<b>Produits non durables</b>	5817	134,0	134,8	133,5	134,4	134,4	136,3	140,7	144,5	143,8	143,6	140,3	137,7	6,4%	13,7%	4,3
<b>Produits semi durable</b>	1654	108,7	109,1	109,2	109,4	109,5	109,4	109,5	109,5	109,7	110,2	110,2	110,1	4,5%	3,1%	0,7
<b>Produits durables</b>	243	128,0	127,3	127,2	126,8	126,6	127,2	127,3	126,9	126,5	126,6	126,2	126,8	1,8%	7,5%	0,0
<b>Services</b>	2286	110,2	110,3	110,5	110,4	110,6	111,1	111,2	111,2	111,4	111,5	112,0	112,2	4,1%	2,0%	0,9
<b>Produits frais</b>	2530	147,7	148,4	144,9	146,9	146,2	150,1	160,5	168,8	167,5	166,7	159,2	153,0	7,1%	17,9%	2,5
<b>Energie</b>	612	111,7	112,5	112,3	108,4	108,2	108,4	108,6	108,6	108,7	108,9	109,2	110,0	11,9%	5,1%	0,7
<b>Hors produits frais et énergie</b>	6858	117,7	118,0	118,3	118,6	119,0	119,4	119,3	119,5	119,5	119,9	119,9	120,0	3,7%	6,6%	2,8
<b>INDICE GLOBAL</b>	<b>10000</b>	<b>124,7</b>	<b>125,2</b>	<b>124,3</b>	<b>125,0</b>	<b>125,0</b>	<b>126,4</b>	<b>129,1</b>	<b>131,4</b>	<b>131,0</b>	<b>131,0</b>	<b>129,4</b>	<b>127,9</b>	<b>5,9%</b>	<b>9,7%</b>	<b>5,9</b>

Source : ANSD/DSECN/DSC/BP

## A.7. Evolution de quelques prix des produits "sensibles" à Dakar

Libellé des produits	Unité	Prix Moyennes			Variations	
		2021	2022	2023	2023/2022	2022/2021
Riz long grains vendu au détail	kg	465	469	500	6,5%	1,0%
Riz parfumé brisé vendu au détail	kg	434	472	500	5,9%	8,8%
Riz brisé ordinaire vendu en sac de 50 kg	kg	13989	15100	16001	6,0%	7,9%
Riz brisé ordinaire au détail	kg	318	345	351	1,7%	8,6%
Mil en grain vendu au détail	kg	328	427	553	29,6%	30,2%
Maïs séchés en grains vendu au détail	kg	288	384	388	1,1%	33,3%
Sorgho en gain au détail	kg	302	429	501	16,9%	42,1%
Pain en baguette	Baguette	153	169	169	0,0%	10,7%
Viande de bœuf avec os au kg	kg	3467	3811	3812	0,0%	9,9%
Poulet vivant de chair	kg	1766	2019	2140	6,0%	14,3%
Sardinelles fraîches ("yaboye")	kg	849	1133	1086	-4,1%	33,6%
Lait en poudre vendu en vrac	kg	2678	2953	2998	1,5%	10,3%
Huile végétale	litre	1431	1682	1763	4,8%	17,5%
Oignon frais locale	kg	406	506	759	49,9%	24,6%
Oignon frais rond	kg	503	615	701	13,9%	22,2%
Sucre raffiné en morceaux	kg	856	863	1001	16,0%	0,8%
Sucre raffiné en poudre	kg	636	686	706	2,9%	7,9%
Ciment	50kg	3339	3526	3680	4,4%	5,6%
Fer à béton	unité	2442	3252	3096	-4,8%	33,2%
Consommation de 50 kWh d'électricité, P 1000w, 60 j	KWh	5760	5760	6504	12,9%	0,0%
Gaz butane ou propane, 12 kg	kg	6250	6250	6250	0,0%	0,0%
Gaz butane ou propane, 6 kg	kg	2892	2891	2883	-0,3%	0,0%
Essence 'SUPER' dans les stations-services	litre	775	841	988	17,6%	8,5%
Gas-oil ordinaire dans les stations-services	litre	655	655	753	15,0%	0,0%

Source : ANSD/DSECN/DSC/BP